

**ETAT DES LIEUX AU 31 DÉCEMBRE 2019** 

Partie 3 : L'enfance et la jeunesse











### **SOMMAIRE**

0/ SYNTHÈSE	03
1/ DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES CLÉS	06
2/ L'ACCUEIL DES MINEURS ÂGÉS DE 3 À 18 ANS	15
3/ LA SCOLARITÉ, LA FORMATION ET L'INSERTION	23
4/ LES PRATIQUES DE LOISIRS ET L'ENGAGEMENT DES JEUNES	33
5/ LES PRATIQUES NUMÉRIQUES DES JEUNES	42
6/ ANNEXE	46



DONNÉES SYNTHÈSE SOCIODÉMOGRAPHI QUES

ACCUEIL DE **MINEURS** 

SCOLARITÉ, EMPLOI, INSERTION

PRATIQUES DE **ENGAGEMENT** 

**PRATIQUES** NUMÉRIQUES

SANTÉ



# SYNTHÈSE

# Un nombre d'enfants et de jeunes de moins de 25 ans en diminution continue et une représentation relativement faible

A toutes les tranches d'âge, le nombre d'enfants et de jeunes de moins de 25 ans a diminué dans la Manche, particulièrement en ce qui concerne les moins de 6 ans (-1,6% par an en moyenne entre 2012 et 2017).

La part d'enfants et de jeunes au sein de la population départementale est également faible en comparaison avec les données nationales à toutes les tranches d'âge.

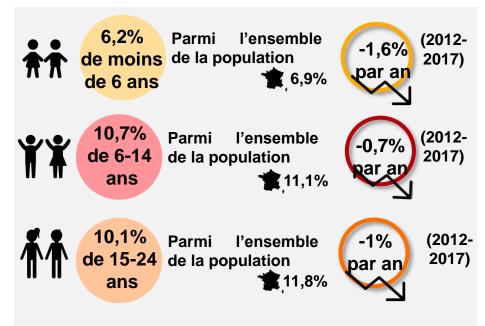
Certains territoires voient toutefois leur population jeune légèrement augmenter : c'est le cas de Douve-et-Divette pour les 0-6 ans, de Villedieu Intercom pour les 6-11 ans ou encore du Val de Sée et de Saint-Sauveur-Lendelin pour les 18-24 ans.

### Une offre d'accueil qui reste inégale en fonction des territoires en termes quantitatif et qualitatif

En 2018, le choix de revenir à la semaine de 4 jours a concerné 81% des communes avec école du département, soit 100 communes supplémentaires (35% des communes avec école étaient concernées en 2017). Au regard des dernières données disponibles, le nombre de communes en 2019 est similaire à celui observé en 2018 (données non stabilisées à ce jour).

Malgré ce mouvement, on observe toujours une disparité entre les taux de couverture en accueil collectif de mineurs déclaré pendant les vacances scolaires selon les EPCI.

Les entretiens ont cependant mis en valeur une très bonne couverture en matière d'accueil collectif pendant les temps scolaires sans que les accueils soient nécessairement déclarés, ce qui indique des stratégies variables de déclaration de l'accueil en période scolaire selon les EPCI.



81% de communes ayant opté pour un retour à la semaine de 4 jours en 2018 (35% en 2017)

Illustration des écarts entre EPCI en matière de capacité d'accueil collectif pour mineur déclaré pour 100 enfants

- Vacances de juillet -

	CC de Granville, Terre et Mer	CC de Villedieu Intercom
Moins de 6 ans	20,8	10,8
6-13 ans	14,3	6,8
14-17 ans	4,1	6,0





ACCUEIL DE MINEURS

SCOLARITÉ, EMPLOI, INSERTION PRATIQUES DE LOISIRS ET ENGAGEMENT PRATIQUES NUMÉRIQUES

SANTÉ



des 18-24 ans du département sont scolarisés (contre 48% pour la Normandie et 52,6% pour la France métropolitaine).



38,4% en 2016 38,9% en 2015

6 403 jeunes accompagnés par les missions locales en 2019



6 057 en 2018 6 515 en 2017



des 15-24 ans au chômage (contre 27,7 à l'échelle nationale et 28,8 à l'échelle régionale)



24% en 2016 23,9% en 2015

711 aides individuelles attribuées par le FAJ, complétées par 9 aides pour des actions collectives en 2019



800 en 2018 750 en 2017

### Une insertion des jeunes favorable et qui s'est améliorée au cours des 3 années de l'Observatoire

- En 2019, les jeunes du département de la Manche de moins de 17 ans sont toujours relativement bien scolarisés par rapport à l'échelon national. Toutefois, comme les années précédentes, les jeunes adultes (18-24 ans) souhaitant poursuivre une formation supérieure quittent le département, en témoignent la faible proportion de 18-24 ans scolarisés et la diminution du nombre de jeunes de cette tranche d'âge.
- Au cours des trois années de l'Observatoire, le taux de chômage des 15-24 ans reste inférieur à celui constaté en France métropolitaine (22,7% dans la Manche contre 28,8% au niveau national en 2017). Ce taux de chômage a par ailleurs diminué chaque année.

#### Une diminution globale du recours aux dispositifs accompagnant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes

- Plusieurs dispositifs visant à favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes sont déployés dans la Manche. A ce titre, on dénombrait en 2019, 711 bénéficiaires du fonds d'aide aux jeunes (ils étaient 750 en 2017 et 800 en 2018).
- Le nombre de jeunes accompagnés par la mission locale a également diminué depuis 2017 (6 403 jeunes en 2019 contre 6 515 en 2017).
- Les dispositifs nationaux ont également permis de faire bénéficier 719 jeunes d'une Garantie Jeunes et 642 jeunes du RSA (dont 313 jeunes du RSA Jeunes en accompagnement par une mission locale).





ACCUEIL DE MINEURS

SCOLARITÉ, EMPLOI, INSERTION PRATIQUES DE LOISIRS ET FNGAGEMENT

PRATIQUES NUMÉRIQUES

SANTÉ





Collégiens en classe de 5ème bénéficiaires du dispositif « Internet on en parle » soit 144 bénéficiaires pour 1 000 jeunes de cet âge





Promeneurs du net au sein du département de la Manche pour 49 354 jeunes de 15 à 25 ans, soit 1 PdN pour 580 jeunes



69 en 2018

#### Des initiatives visant à développer les initiatives et l'engagement des jeunes

8 754 en 2018

- L'ensemble des centres sociaux et des espaces de vie sociale développent des actions en direction des enfants et des jeunes. Ce sont ainsi 15 155 enfants et jeunes qui ont été touchés par ces actions en 2019, un nombre en constante augmentation depuis 2017.
- Le département recense également un nombre important de licenciés (48 284) dans un comité sportif départemental âgés de moins de 18 ans, même si ce nombre est en diminution par rapport à 2018 et 2017 : la baisse du nombre de licenciés sur la période de l'Observatoire interroge, mais peut notamment s'expliquer par des différences de comptabilisation des licenciés des différents sports.
- De nombreuses initiatives favorisant l'engagement des jeunes sont également déployées sur le territoire, avec une fréquentation en augmentation au cours des 3 années de l'Observatoire : le dispositif AJIR a pu accompagner 8 projets pour un montant total de 10 861€ en 2019, une quinzaine de conseils municipaux des jeunes ou conseils de la jeunesse fonctionnent sur le Département...
- Alors que l'usage du numérique est particulièrement important chez les jeunes qui y ont recours très tôt, des dispositifs pour se saisir des opportunités offertes par le numérique se sont développés (comme Promeneurs du Net) afin d'assurer un usage positif du numérique (comme « Internet on en parle ») par les jeunes. Ces dispositifs ont touché de plus en plus de jeunes au cours de la période de l'Observatoire.



DONNÉES SYNTHÈSE SOCIODÉMOGRAPHI **QUES** 

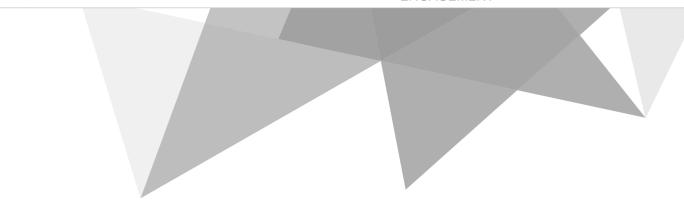
ACCUEIL DE MINEURS

SCOLARITÉ, EMPLOI, INSERTION

PRATIQUES DE LOISIRS ET ENGAGEMENT

**PRATIQUES** NUMÉRIQUES

SANTÉ



### **DÉMOGRAPHIE**

### 1. LES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS

### UNE PART RELATIVEMENT FAIBLE D'ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS ET UNE POPULATION QUI CONTINUE DE DIMINUER

- En 2017, la part des enfants de moins de 6 ans dans la population de la manche **est légèrement inférieure** à la part observée aux échelles régionale et nationale : 3,0% de la population de la Manche a moins de 3 ans (contre 3,3 à l'échelle régionale et 3,4% à l'échelle nationale) et 3,3% a entre 3 et 5 ans (contre 3,6% aux échelles régionale et nationale).
- La Manche voit par ailleurs son **nombre d'enfants de moins de 6 ans chuter** (de 1,9% en moyenne chaque année entre 2011 et 2016 pour les 0-2 ans et de 0,7% pour les 3-5 ans), et plus fortement qu'à l'échelle régionale et nationale.
- Néanmoins, comparativement aux autres départements de comparaison (Calvados, Orne, Côtes d'Armor), la diminution du nombre d'enfants de moins de 6 ans dans la Manche apparaît moins importante.



de moins de la population



(2012-2017)

Les effectifs âgés de 0 à 5 ans en 2017

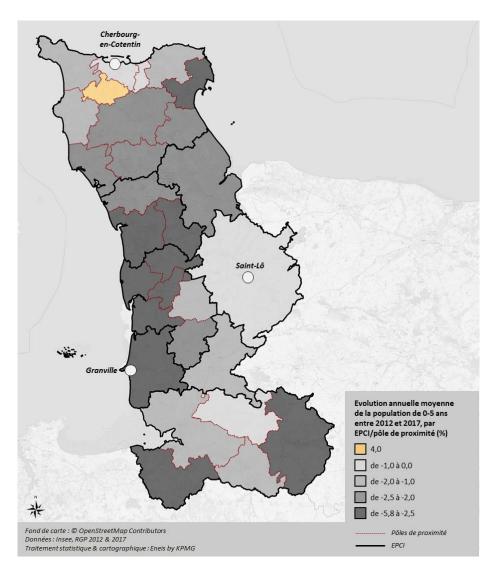
	0-2 ans en 2017	3-5 ans en 2017	Part des 0-2 ans en 2017	Part des 3-5 ans en 2017	Evolution annuelle moyenne des 0-2 ans entre 2012 et 2017	Evolution annuelle moyenne des 3-5 ans entre 2012 et 2017	
MANCHE	14308	16035	3,0%	3,3%	-1,9%	-0,7%	
CALVADOS	21114	23667	3,1%	3,5%	-2,0%	-0,7%	
ORNE	7880	9063	2,9%	3,3%	-3,2%	-1,1%	
COTES D'ARMOR	16892	19440	2,9%	3,3%	-2,1%	-0,8%	
NORMANDIE	106740	118370	3,3%	3,6%	-1,6%	-0,3%	
FRANCE METROPOLITAINE	2191441	2335366	3,4%	3,6%	-1,0%	0,1%	

Source: Insee, RGP 2012 et 2017

### 1. LES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS

#### UNE DIMINUTION DU NOMBRE D'ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS DANS L'ENSEMBLE DES EPCI DE LA MANCHE

- La quasi-totalité des pôles de proximité du département ont vu leur nombre d'enfants de moins de 6 ans se réduire chaque année entre 2012 et 2017.
- La réduction a été la plus forte dans le centre-ouest du département, allant jusqu'à -5,8% d'enfants de 0 à 5 ans chaque année dans le pôle de proximité de Coutances et -3,7% dans le pôle de Saint-Sauveur-Lendelin.
- Seul le pôle de Douve et Divette (+4%) a vu sa population d'enfants de moins de 6 ans augmenter entre 2012 et 2017, et ce de façon nette.



#### UNE PART D'ENFANTS ÂGÉS DE 6 À 14 ANS INFÉRIEURE À L'ÉCHELLE NATIONALE ET UN NOMBRE EN BAISSE

- Une part d'enfants âgés de 6 à 10 ans de 5,8%, soit un taux **légèrement inférieur aux moyennes nationale** (6,2%) et **régionale** (6,3%). Les départements comparés affichent quant à eux des proportions similaires ou légèrement supérieures sur cette catégorie d'âge. Toutefois **le nombre d'enfants de cette catégorie d'âge a diminué** (-0,8% par an en moyenne) dans la Manche, contrairement à la tendance nationale (+0,5%) mais conformément à la tendance observée dans certains départements de comparaison (Orne et Côtes d'Armor).
- Une part d'enfants de 11 à 14 ans (4,9%) exactement similaire à la moyenne nationale. Le nombre d'enfants de 11 à 14 ans a par ailleurs légèrement augmenté chaque année (+0,1%) mais dans des proportions moins importantes qu'à l'échelle nationale (+0,7%)
- Globalement, chaque année entre 2012 à 2017, le nombre d'enfants âgés de 6 à 14 ans a diminué (-0,7%), à l'inverse de la tendance observée à l'échelle nationale, pouvant préfigurer des besoins quantitativement moins importants en termes d'activités enfance-jeunesse que sur d'autres territoires.



Parmi l'ensemble de la population



(2012-2017)

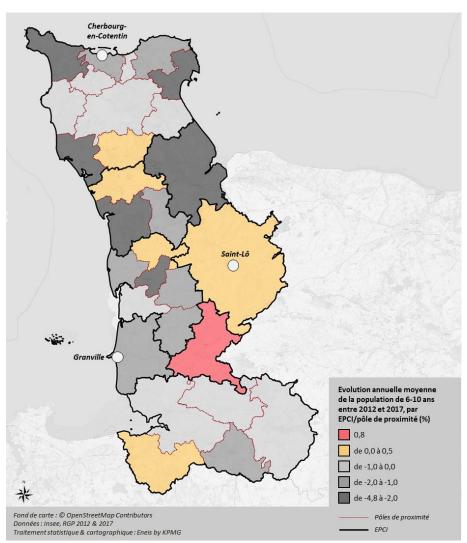
Les effectifs âgés de 6 à 14 ans ans en 2017

			-6			
	6-10 ans en 2017	11-14 ans en 2017	Part des 6-10 ans en 2017	Part des 11-14 ans en 2017	Evolution annuelle moyenne des 6-10 ans entre 2012 et 2017	Evolution annuelle moyenne des 11-14 ans entre 2012 et 2017
MANCHE	28503	24257	5,8%	4,9%	-0,8%	0,1%
CALVADOS	42201	34154	6,2%	5,0%	0,1%	0,5%
ORNE	16708	13709	5,9%	4,9%	-1,0%	-0,3%
COTES D'ARMOR	35683	29921	6,0%	5,0%	-0,2%	0,8%
NORMANDIE	207746	167871	6,3%	5,1%	0,0%	0,4%
FRANCE METROPOLITAINE	3997846	3175525	6,2%	4,9%	0,5%	0,7%

Source: Insee, RGP 2012 et 2017

### UNE DIMINUTION DE LA POPULATION ÂGÉE DE 6 À 10 ANS DANS LES TERRITOIRES DU NORD, DU CENTRE-OUEST ET DU SUD-EST DU DÉPARTEMENT

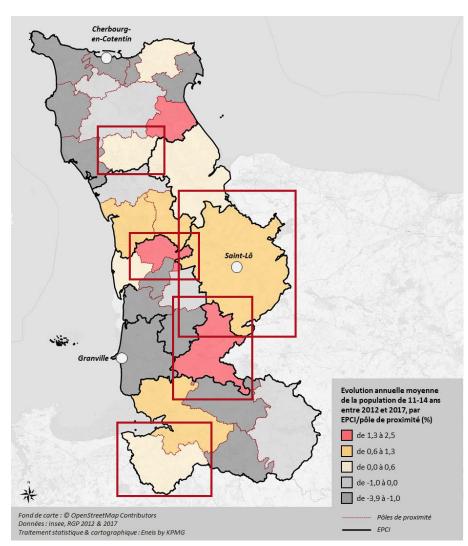
- Entre 2012 et 2017, les territoires du nord, du centreouest et du sud-est ont globalement vu leur population d'enfants de 6 à 10 ans se réduire chaque année.
- La diminution annuelle moyenne de la population âgée de 6 à 10 ans a atteint -4,8% sur le pôle de proximité de la Côte des Isles, -3,9% sur le pôle de la Hague et -4,6% dans le pôle de proximité du **Val de Saire**.
- A l'inverse, certains pôles ont vu leur population de 6-10 ans augmenter chaque année. Cette augmentation est particulièrement notable sur le pôle de Villedieu Intercom (+0,8% par an en moyenne).



#### UNE AUGMENTATION DU NOMBRE D'ENFANTS DE 11 À 14 ANS DANS CERTAINS TERRITOIRES

- La population d'enfants de 11 à 14 ans a augmenté dans davantage de territoires au sein du département que celle des 6-10 ans.
- Elle a particulièrement augmenté dans les pôles de proximité de **Saint-Sauveur-Lendelin** (+2,5% en moyenne chaque année), de **la région de Montebourg** (+1,4%) et de Villedieu Intercom (+1,4%).
- A l'inverse, la population âgée de 11 à 14 ans s'est particulièrement réduite dans les pôles de proximité de **Gavray** (-2,7%) et de **la Saire** (-3,9%).

→ Saint-Lô, la Vallée de l'Ouve, Saint-James, Saint-Sauveur-Lendelin et Villedieu Intercom sont les seuls territoires à recenser une croissance positive à la fois du nombre d'enfants âgés de 6 à 10 ans et du nombre d'enfants âgés de 11 à 14 ans : ce constat peut souligner un enjeu d'adaptation de l'offre scolaire, périscolaire et extrascolaire sur les territoires.



### UNE REPRÉSENTATION RELATIVEMENT FAIBLE DE LA POPULATION DES 15-24 ANS QUI ENREGISTRE DE SURCROIT UNE BAISSE SUR LA PÉRIODE 2012-2017

- La part des **15-17 ans** dans la population de la Manche (3,8%) est **légèrement supérieure** à celle recensée à l'échelle de la France métropolitaine (3,7%) et équivalente à celle de la Normandie (3,8%). Bien que **le nombre de personnes de cette tranche d'âge augmente** entre 2012 et 2017 (+0,5%), il augmente **moins fortement** dans la Manche qu'au niveau national (+1,0%).
- La proportion de personnes âgées de 18 à 24 ans (6,3%) est quant à elle faible par rapport aux grands ensembles de comparaison (8,1% en France métropolitaine et 7,8% en Normandie). Bien que la tendance générale entre 2012 et 2017 soit à la diminution de cette tranche d'âge, celle-ci est plus importante au sein de la Manche (-1,6%) qu'au niveau national (-0,8%) ou régional (-1,4%).



de 15-24 de la population



(2012-2017)

Les effectifs âgés de 15 à 24 ans ans en 2017

	200 01100110 4600 40 20 42 14110 4110 611 2027							
	15-17 ans en 2017	18-24 ans en 2017	Part des 15-17 ans en 2017	Part des 18-24 ans en 2017		Evolution annuelle moyenne des 18-24 ans entre 2012 et 2017		
MANCHE	18732	30622	3,8%	6,3%	0,5%	-1,6%		
CALVADOS	26106	61635	3,7%	8,9%	0,6%	-0,8%		
ORNE	10725	18062	3,7%	6,4%	-0,3%	-1,8%		
COTES D'ARMOR	22601	35173	3,7%	5,9%	1,8%	-1,7%		
NORMANDIE	128324	257943	3,8%	7,8%	0,6%	-1,4%		
FRANCE METROPOLITAINE	2391197	5197383	3,7%	8,1%	1,0%	-0,8%		

Source: Insee, RGP 2012 et 2017



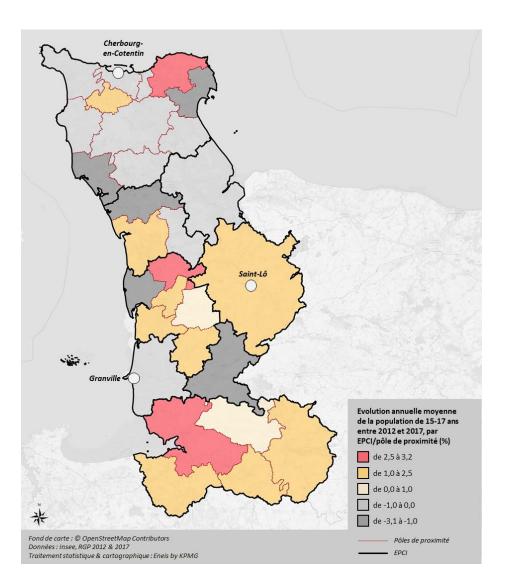


ACCUEIL DE

**MINEURS** 

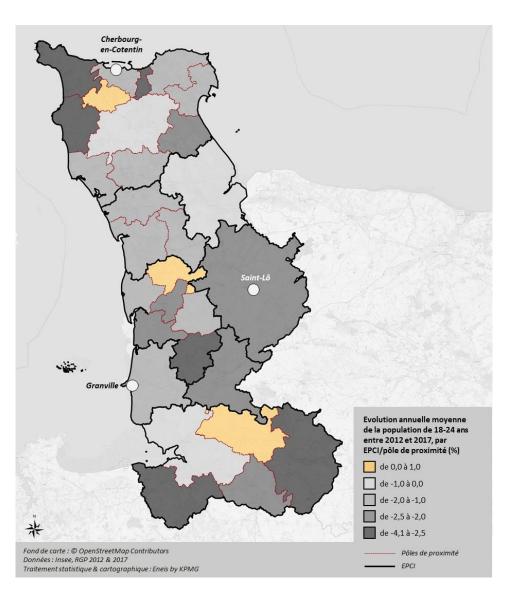
#### UNE ÉVOLUTION DIFFÉRENCIÉE DU NOMBRE DE PERSONNES DE 15 À 17 ANS SELON LES **TERRITOIRES**

- Certains territoires ont vu la population de cette tranche d'âge augmenter en moyenne chaque année de 2012 à 2017 : +3,5% à Saint-Sauveur-Lendelin, +3,2% à Avranches, +2,7% dans le Canton de Saint-Pierre Eglise notamment.
- A l'inverse, le nombre de jeunes de 15 à 17 ans a diminué chaque année dans un certain nombre de pôles de proximité, notamment au nord du département. Cette diminution est particulièrement plus marquée au sein des territoires du Val de Saire (-2,6%) et de Saint-Malo de la Lande (-3,1%).



### UNE BAISSE IMPORTANTE DES 18-24 ANS SUR UNE MAJORITÉ DE PÔLE DE PROXIMITÉ

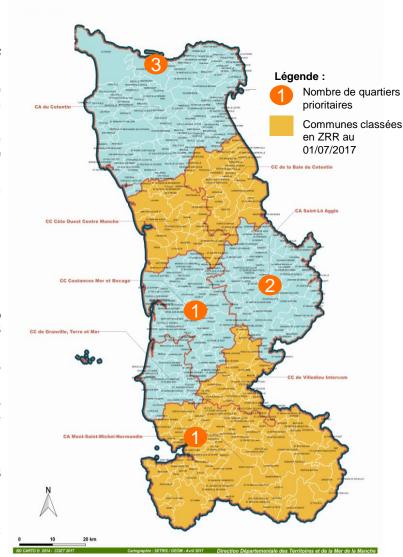
- En ce qui concerne les 18-24 ans, on constate une diminution de cette population dans tous les pôles de proximité à l'exception de celui de Saint-Sauveur-Lendelin (+1% par an en moyenne) et du Val de Sée (+0,8%).
- Certains pôles de proximité connaissent une baisse très importante de cette population : c'est notamment le cas du pôle des Pieux (-4,1%) et du pôle de Saint-James (-4%).



#### DES JEUNES SITUÉS EN ZONE PRIORITAIRE

Faute de données disponibles, les données présentées ici sont les mêmes que celles présentées dans l'observatoire 2018

- Les jeunes habitants dans les territoires prioritaires concentrent davantage de problématiques sociales et économiques et l'offre en matière d'action sociale se doit de répondre de manière prioritaire à ces besoins.
- Particulièrement, les jeunes habitant dans des zones de revitalisation rurale (ZRR) ont plus de chances d'être isolés, la population y étant moins dense et les transports pouvant être plus difficilement accessibles.
- Les communes de quatre EPCI sont classées en zones de revitalisation rurale, identifiées par arrêté préfectoral :
  - o CC de la Baie du Cotentin
  - o CC Côte Ouest Centre Manche
  - CC de Villedieu intercom
  - CA Mont-Saint-Michel Normandie
  - → Soit 148 762 habitants en zone de revitalisation rurale et 29,9% de la population départementale. La part des jeunes de 15 à 24 ans habitant en ZRR est de 27,5%.
- Le département de la Manche dispose également de 7 quartiers politique de la ville, identifiés ainsi par le niveau de revenu par habitant :
  - 3 à Cherbourg-en-Cotentin : Fourches-Charcot (1 429 habitants), Les Provinces (6 672 habitants), Maupas-Hautmarais-Brêche du Bois (1 754 habitants)
  - o 1 à Coutances : Claires Fontaines (1 467 habitants)
  - 2 à Saint-Lô Agglo : La Dollée (1 601 habitants), Val Saint Jean (1 853 habitants)
  - o 1 à Avranches : La Turfaudière (1 222 habitants)
  - → Soit 15 998 habitants en quartier politique de la ville et 3,2% de la population départementale.



Source : Préfecture de la Manche, CGET



### L'ACCUEIL DES MINEURS ÂGÉS DE 3 À 18 ANS

- 1. LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS
- 2. L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE CHEZ LES ASSISTANTS MATERNELS



# 1. LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS



#### **A RETENIR**

- En 2019, il semblerait que la part de communes ayant opté à la semaine de 4 jours soit identique à celle observée en 2018.
   Ces données sont toutefois encore à confirmer auprès de l'Education Nationale.
- Des *stratégies* très variables de déclaration de l'accueil en période scolaire selon les EPCI.
- Des disparités entre EPCI mais également entre pôles de proximité pendant les vacances en matière d'accueil déclaré de mineurs.

	_					
			_			
		_				
				-	-	
71						
				_	_	

### **DONNÉES-CLÉS**

81% de communes avec écoles sont à la semaine de 4 jours en 2019, comme en 2018

Illustration des écarts entre EPCI en matière de capacité d'accueil collectif pour mineur déclaré pour 100 enfants

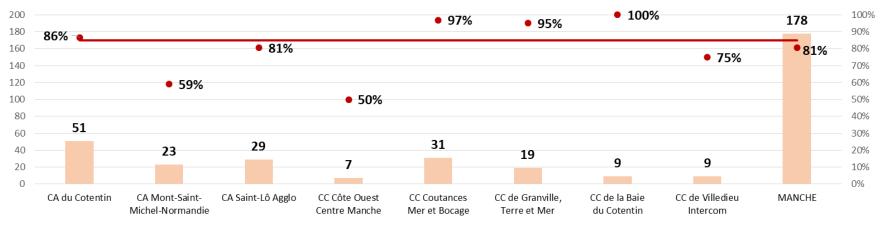
- Vacances de Juillet -

	CC de Granville, Terre et Mer	CC de Villedieu Intercom
Moins de 6 ans	20,9	11,6
6-13 ans	14,1	6,9
14-17 ans	2,8	5,5

#### UNE PART IMPORTANTE DE COMMUNES AYANT CHOISI LE RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

En 2019, il semblerait que la part de communes ayant opté à la semaine de 4 jours soit identique à celle observée en 2018. Ces données sont toutefois encore à confirmer auprès de l'Education Nationale.

#### Communes avec écoles ayant choisi un retour à la semaine de 4 jours

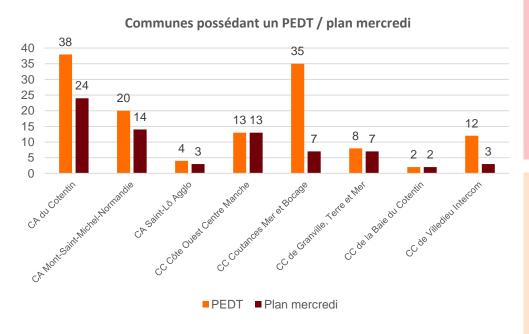


■ Nombre de communes ayant choisi un retour à la semaine de 4 jours • Part des communes avec école ayant choisi un retour à la semaine de 4 jours

France rentrée 2018 (85%) France rentrée 2018 (85%)

#### UNE PART IMPORTANTE DE COMMUNES POSSÉDANT UN PEDT ET / OU UN PLAN MERCREDI

Ces données, recueillies auprès de la DDCS, sont encore à stabiliser.



- Sur l'année scolaire 2019-2020, 132 communes du Département de la Manche étaient dotées d'un PEDT et 73 d'un Plan Mercredi.
- Du fait de l'absence de données sur ces éléments en 2017 et 2018, il n'est cependant pas possible d'établir une comparaison pluriannuelle.

### Les projets éducatifs territoriaux

Les projets éducatifs territoriaux sont des outils de collaboration locale rassemblant l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation. Ils permettent de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité en articulant les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

#### Le Plan Mercredi

Le plan mercredi est un dispositif éducatif qui propose des solutions et des financements pour faciliter l'organisation des accueils de loisirs de qualité, notamment pour les communes qui sont revenues à l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours.

Il permet une approche qualitative de l'aménagement des temps de l'enfant, en capitalisant notamment sur les projets éducatifs territoriaux.

Le label « Plan mercredi » permet ainsi de garantir la qualité éducative des activités proposées sur le temps périscolaire du mercredi, les communes s'engageant à respecter les principes de la charte qualité « Plan mercredi ».

<u>Précautions de lecture</u>: Les développements ci-dessous relatifs aux Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) déclarés pour les enfants et jeunes âgés de 3 à 17 ans s'appuient sur les données transmises par la Direction Départementale de la Cohésion sociale (DDCS). Toutefois, selon le rythme scolaire choisi par les communes par règlementation (semaine à 4 jours ou non), les mercredis et samedis peuvent être inclus dans des temps extra ou périscolaires. Ainsi, contrairement aux années précédentes, **l'analyse des données transmises a été faite par temps calendaire (périodes scolaires / vacances) plutôt que par temps périscolaire ou extrascolaire**.

Par ailleurs, les données ne prennent en compte que les accueils collectifs de mineurs *déclarés*. Les entretiens ont mis en valeur une couverture en accueil périscolaire (ou garderie périscolaire des jours d'école) quasi-totale sur l'ensemble du territoire en ce qui concerne les 3-11 ans, sans que ceux-ci soient nécessairement déclarés.

### ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS EN PÉRIODE SCOLAIRE

#### DES STRATÉGIES TRÈS VARIABLES DE DÉCLARATION DE L'ACCUEIL COLLECTIF EN PÉRIODE SCOLAIRE SELON LES EPCI

- Certains EPCI apparaissent particulièrement bien dotés en accueil déclaré en semaine quelle que soit la catégorie d'âge. Ainsi, le jeudi après-midi il y a 65 places d'accueil au sein de la CC Côte Ouest Centre Manche pour 100 enfants de moins de 6 ans. De même la CC de Villedieu Intercom dispose de plus de 38 places d'accueil pour 100 enfants de moins de 6 ans tous les jours sauf le mercredi et le samedi.
- A l'inverse, certains EPCI disposent de faibles taux. C'est le cas de la CC de la Baie du Cotentin, de la CA de Saint-Lô Agglomération ou encore de la CC Coutances Mer et Bocage. Au sein de ces EPCI, les taux largement sont inférieurs aux taux départementaux, quelles que soient la période et la catégorie d'âge.
- Les faibles taux observés dans certains des EPCI ne signifient pas qu'il y ait une absence d'accueil au niveau maternelle et collège, mais soulignent des stratégies très variables de déclaration de l'accueil collectif. Les entretiens réalisés dans le cadre de l'Observatoire ont mis en lumière une volonté politique de déclarer plus d'accueils périscolaires les jours d'école sur certains EPCI (la CC Coutances Mer et Bocage par exemple, qui a doublé sa capacité d'accueils déclarés entre 2018 et 2019 pour la tranche d'âge des 6-13 ans). Cette déclaration s'accompagne d'obligations règlementaires et peut ainsi être interprétée comme une reconnaissance de la qualité des accueils existants sur un territoire.

Illustrations des écarts*						
Capacité d'accueil en ACM déclaré le jeudi après-midi pour 100 enfants de moins de 6 ans par EPCI						
Cote Ouest Centre Manche	65					
Villedieu Intercom	38					
Baie du Cotentin	7,3					
Capacité d'accueil le <mark>jeudi après-m</mark> enfants de 6 à 13	nidi pour 100					
Cote Ouest Centre Manche	41,2					
Villedieu Intercom	18,5					
Baie du Cotentin	4,0					

### **ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS EN PÉRIODE SCOLAIRE**

### UNE TRÈS FORTE CAPACITÉ D'ACCUEIL DÉCLARÉE EN SEMAINE

- Le département présente les taux de couverture en ACM déclaré les plus importants (c'est-à-dire la capacité d'accueil déclaré pour 100 enfants de la tranche d'âge concernée) en semaine (par rapport au samedi ou pendant les vacances scolaires), et plus particulièrement pour les enfants âgés de moins de 6 ans. Ces taux sont particulièrement importants certains après-midis pendant la semaine : les vendredis, jeudi et mardi après-midis, ce qui met en évidence une bonne qualité de l'accueil à cette période et pour cette tranche d'âge.
- L'offre d'accueil le matin, bien qu'existant sous la forme de garderie dans la quasi-totalité des écoles du département, n'est que très peu déclarée en accueil collectif de mineurs, avec des taux n'excédant jamais 20% pour les moins de 6 ans et 12% pour les 6-13 ans. Ces taux ont cependant augmenté depuis 2018, puisqu'ils ne dépassaient respectivement pas plus de 16% pour les moins de 6 ans et 9,5% pour les 6-13 ans en 2018.
- L'accueil le samedi est très peu répandu et ne concerne que deux EPCI : la CA du Cotentin et la CA Mont-Saint-Michel-Normandie. Comme en 2018, les entretiens ont mis en valeur le fait que les structures ayant des capacités d'accueil le samedi pouvaient n'ouvrir que quelques fois dans l'année.

			Période										
		Lundi-Matin	Lundi-Après- midi	Mardi-Matin	Mardi-Après- midi	Mercredi-Matin	Mercredi- Après-midi	Jeudi-Matin	Jeudi-Après- midi	Vendredi- Matin	Vendredi- Après-midi	Samedi-Matir	Samedi-Après- midi
Moins de 6 a	ıns	19,1	24,4	19,4	26,6	16,7	11,7	19,1	26,6	19,1	25,6	0,3	0,3
6 – 13 ans	}	11,0	15,3	11,1	16,4	10,0	7,1	11,0	17,2	11,0	16,4	0,1	0,2
14 – 17 ans	S	0,1	0,6	0,1	1,0	0,5	1,5	0,1	0,9	0,1	1,3	0,0	0,2

Ces données sont encore en cours de stabilisation, la crise sanitaire ayant notamment occasionné des retards dans le recueil et l'agrégation des données de terrain. La crise sanitaire peut également expliquer la faible capacité d'accueil sur certains temps au cours de la fin de l'année scolaire 2019-2020.





### ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS EN PÉRIODE DE VACANCES

### DES INTENTIONS D'ACCUEIL PLUS FORTES AU MOIS DE JUILLET ET MOINDRES À NOËL

- Comme les années précédentes, à l'échelle du département, les capacités d'accueil pendant les vacances varient considérablement selon les périodes et les tranches d'âge. Les capacités d'accueil les plus importantes concernent l'accueil des moins de 6 ans durant le mois de juillet (11 places pour 100 enfants). Pendant le mois de juillet, les capacités d'accueil sont également importantes chez les 6-13 ans (8 places pour 100 enfants de cette tranche d'âge).
- Toutes catégories d'âge confondues, la période de Noël est habituellement la période où les capacités d'accueil sont les moins importantes. Les données étant recueillies sur l'année scolaire 2019-2020, on observe cependant une logique de diminution des capacités d'accueil au printemps 2020 (0,1 places pour 100 enfants sur toutes les tranches d'âges) correspondant à la crise sanitaire et à la période de confinement.
- En lien avec les usages et besoins des enfants et des jeunes, les intentions d'accueil décroissent avec l'augmentation de l'âge des mineurs. Ainsi, les capacités d'accueil pour les 6-13 ans sont moins importantes que pour les enfants de moins de 6 ans, mais plus importante que pour les jeunes de 14 à 17 ans. La capacité d'accueil pour cette tranche d'âge n'atteint que 3,1 places pour 100 jeunes en hiver et pendant le mois de juillet.

#### DES PÉRIODES ET DES TERRITOIRES PEU COUVERTS

- Comme les années précédentes, on recense un nombre conséquent d'EPCI ne proposant pas d'offre durant les vacances de Noël (Baie Cotentin, Cote Ouest Centre Manche et Villedieu Intercom).
- On constate des stratégies d'accueil différentes selon les tranches d'âge en fonction des EPCI: ainsi alors que dans la CC de Villedieu Intercom la capacité d'accueil pour les enfants de moins de 14 ans est similaire à la moyenne départementale, elle est plus élevée pour les jeunes de 14 à 17 ans. A l'inverse, dans la CC de Granville, Terre et Mer, les capacités d'accueil en extrascolaire sont les plus importantes du département pour les moins de 14 ans mais sont moindres pour les plus de 14 ans.

Illustrations des écarts*						
Capacité d'accueil en ACM déclaré en juillet pour 100 enfants de la CC de Granville, Terre et Mer selon la tranche d'âge						
Moins de 6 ans	20,9					
6-13 ans	14,1					
14-17 ans	2,8					
juillet pour 100 e Villedieu Interco	Capacité d'accueil en ACM déclaré en juillet pour 100 enfants de la CC de Villedieu Intercom selon la tranche d'âge					
Moins de 6 ans	11,6					
6-13 ans	6,9					
14-17 ans	5,5					
*L'intégralité des données par EPCI, pôles de proximité et tranches d'âge se situe en annexe						

points



### 2. L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE CHEZ LES **ASSISTANTS MATERNELS**



### **A RETENIR**

- Une baisse du nombre de places d'accueil individuel sur les temps périscolaires proposées par les assistants maternels agréés du département enregistrée entre 2017 et 2019 (et déjà en cours les années précédentes), qui se fait en parallèle d'une baisse proportionnelle du nombre d'assistants maternels agréés en périscolaire
- Une offre nettement plus importante dans le nord du département

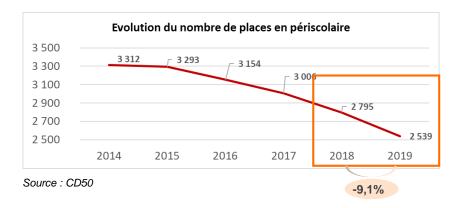


Cherbourg-

en-Cotentin

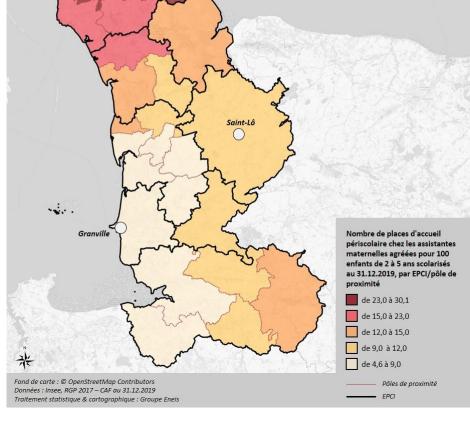
### UNE DIMINUTION RÉGULIÈRE DU NOMBRE DE PLACES EN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

- Outre l'accueil des enfants de moins de 3 ans, les assistants maternels proposent également des places en accueil périscolaire: en 2019, 2 539 places sont proposées contre 2 795 en 2018, soit une baisse de 9,1% en un an, accentuant encore davantage l'évolution constatée les années précédentes (-7% entre 2017 et 2018).
- Le taux de couverture en accueil périscolaire atteint en 2019, 15,5 places pour 100 enfants âgés de 2-5 ans scolarisés (16,6 en 2018). Ce ratio est toujours beaucoup plus élevé dans le nord du Département (30,1 dans le pôle de Cœur de Cotentin, 26,8 à Pieux, 26,7 dans le pôle de la Hague et 26,5 dans la Région de Montebourg).



places en accueil périscolaire en 2019 pour 100 enfants de 2 à 5 ans scolarisés dans le département

par rapport à 2017



-2,8

points



### SCOLARITÉ, EMPLOI, INSERTION



### **A RETENIR**

- Des jeunes âgés de 3 à 17 ans globalement davantage scolarisés comparativement à l'échelle nationale et des jeunes globalement diplômés
- Toutefois, un taux de formation des jeunes adultes (18-24 ans) plus faible qu'à l'échelle nationale
- Un taux de chômage des 15-24 ans en 2017 largement inférieur à celui constaté en France métropolitaine et en Normandie et en diminution entre 2015 et 2017
- Un Fonds d'Aide aux Jeunes dont le montant a légèrement diminué par rapport à l'année précédente, avec une diminution du nombre d'aides attribuées depuis 2017
- Un réseau habitat jeunes développé, couvrant les principales communes de la manche
- Une Maison des Adolescents dont l'activité est en augmentation mais qui ne couvre pas le centre ouest du département



### DONNÉES-CLÉS

37,2%

des 18-24 ans du département sont scolarisés (contre 48% pour la Normandie et 52,6% pour la France métropolitaine).



38,4% en 2016 38,9% en 2015

22,7%

des 15-24 ans au chômage (contre 27,7 à l'échelle nationale et 28,8 à l'échelle régionale)



24% en 2016 23,9% en 2015

750 en 2017

6 403 jeunes accompagnés par les missions locales en 2019



6 057 en 2018 6 515 en 2017

aides individuelles attribuées par le FAJ, complétées par 9 aides pour des actions collectives en 2019

### **SCOLARITÉ**

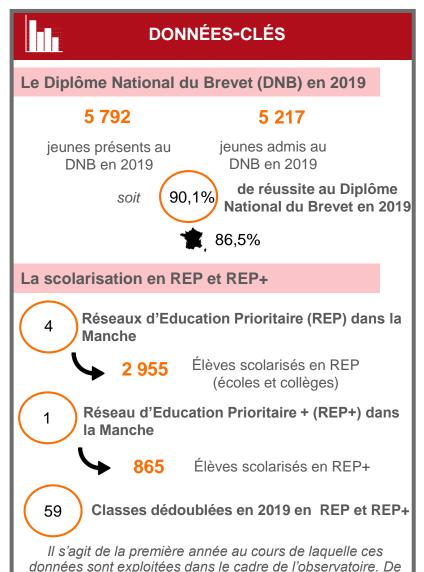
### UN TAUX DE RÉUSSITE AU BREVET DES COLLÈGES ÉLEVÉ

 En 2019, 5 792 jeunes manchois se sont présentés au Diplôme National du Brevet (DNB) et 5 217 ont été admis à l'examen, soit un taux de réussite de plus de 90% (90,1%) qui est supérieur au taux de réussite observé à l'échelle nationale (86,5%).

### LES RÉSEAUX D'ÉDUCATION PRIORITAIRE (REP)

- Le Département de la Manche compte 4 Réseaux d'Education Prioritaire (Périers, Sain-Vaast-la-Houge, Sainte-Mère-Eglise, Villedieu les Poëles) et un Réseau d'Education Prioritaire + (Cherbourg-en-Cotentin) au sein desquels étaient scolarisés 3820 élèves (écoles et collèges) en 2019. Parmi eux, 865 étaient scolarisés en REP+.
- Les entretiens réalisés dans le cadre de l'Observatoire ont permis de mettre en lumière les efforts considérables entrepris au sein de ces réseaux d'éducation prioritaire, avec notamment le dédoublement des classes de CP et CE1 dans toutes les écoles situées en REP ou REP+ en 2019. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un dispositif national de lutte contre l'échec scolaire. Les classes de grande section ont également été dédoublées au sein des écoles situées en REP+, soit un total de 59 classes dédoublées en 2019 dans le Département.

L'éducation prioritaire s'appuie sur des réseaux d'éducation prioritaire, chacun constitué d'un collège et des écoles de secteurs. Dans les REP, 55% des élèves appartiennent aux catégories socioprofessionnelles les moins favorisées (70% en REP+).



fait, une comparaison pluri-annuelle n'est pas permise.



ACCUEIL DE MINEURS

#### SCOLARITÉ, EMPLOI, INSERTION

PRATIQUES DE LOISIRS ET ENGAGEMENT

PRATIQUES NUMÉRIQUES

SANTÉ

### **SCOLARITÉ**

### UN DÉFICIT D'OFFRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR QUI GÉNÈRE DES DÉPARTS ET UNE DIMINUTION DU TAUX DE SCOLARISATION DES 18-24 ANS

- Pour toutes les tranches d'âge considérées, le taux de scolarisation des 3-17 ans en 2017, comme pour l'année précédente, est plus élevé dans la Manche qu'au niveau national et qu'au niveau régional.
- Après 17 ans néanmoins, on observe un décrochage dans les taux de scolarisation. En 2017, seuls 37,2 (38,4% en 2016) des 18-24 ans du département sont scolarisés (contre 48% pour la Normandie et 52,6% pour la France métropolitaine). Ce faible taux, tout comme celui de l'Orne (38,6%), est à rapprocher de l'absence d'universités sur ces territoires ainsi que de la forte diminution du nombre de jeunes de cette tranche d'âge sur l'ensemble du département.

### DES JEUNES MANCHOIS DE PLUS EN PLUS DIPLÔMÉS

- Lorsque l'on s'intéresse aux jeunes adultes (15-24 ans) sortis du système scolaire, on constate qu'en 2017 seuls 16,2% sont sans diplôme sur le département, un taux plus faible que celui observé en 2016 (17,2%). Il s'agit du niveau le plus faible des territoires de comparaison avec 18,9% pour la France métropolitaine et 18,2% pour la Normandie.
- De même, la part des 20-24 ans sans un diplôme supérieur au BAC est inférieure dans la Manche (25,8%) à la moyenne nationale (28,7%).

#### Part de la population scolarisée par tranche d'âge en 2017

Source : Insee, RGP 2017	3-5 ans	6-10 ans	11-14 ans	15-17 ans	18-24 ans
MANCHE	96,0%	98,1%	98,7%	97,0%	37,2%
CALVADOS	94,4%	97,8%	98,6%	96,2%	56,1%
ORNE	95,1%	98,3%	98,4%	96,3%	38,6%
COTES D'ARMOR	96,0%	98,1%	98,7%	96,9%	44,0%
NORMANDIE	94,0%	97,8%	98,4%	95,9%	48,0%
FRANCE METROPOLITAINE	93,3%	97,6%	98,4%	96,0%	52,6%



37,2%

Part des 18-24 ans Scolarisés en 2017

38,4% en 2016 38.9% en 2015



Part de la population de 15-24 ans sans diplôme en 2017

	15-24 ans sans diplôme	20-24 sans un diplôme supérieur au Bac
MANCHE	16,2%	25,8%
CALVADOS	18,3%	25,3%
ORNE	16,0%	21,3%
COTES D'ARMOR	17,1%	27,0%
NORMANDIE	18,2%	24,5%
FRANCE METROPOLITAINE	18,9%	28,7%

Par « sans diplôme », l'INSEE entend tout individu dont la formation initiale n'est pas validée au-delà de la scolarité obligatoire, c'est-à-dire qui n'a aucun diplôme, ou qui possède uniquement un brevet des collèges, un BEPC ou DNB.

Source: Insee, RGP 2017



16,2% Part des 15-24 ans sans diplôme en 2017

17,2% en 2016 17,4% en 2015



### **SCOLARITÉ**

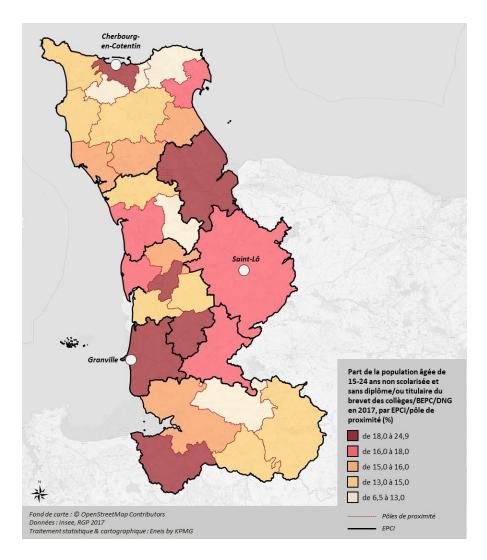
### DES JEUNES NON DIPLÔMÉS DAVANTAGE PRÉSENTS SUR CERTAINS PÔLES DE PROXIMITÉ

- Si la part de jeunes non scolarisés et non diplômés est globalement faible dans la Manche, de fortes disparités infra départementales sont recensées.
- Cet indicateur est particulièrement important pour le pôle de proximité de Coutances, où 24,9% des jeunes non scolarisés sont sans diplôme. Le pôle de la Baie du Cotentin est le seul autre pôle du département à afficher un taux supérieur à 20% (21,9%).
- A l'inverse, les pôles de Douve et Divette (9,4%) et de la Saire (6,5%) disposent d'un taux relativement faible, inférieur à 10%.
- Les jeunes non scolarisés et non diplômés peuvent être plus fragilisés et faire davantage face à des difficultés financières.



Rappel : l'obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans à partir de la rentrée 2020 (Loi « pour une école de la confiance » du 28 juillet 2019)

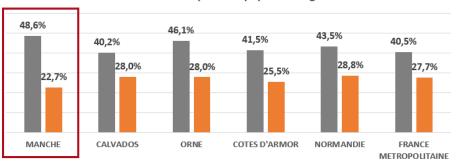
La loi promulguée en 2019 oblige les pouvoirs publics à repérer, rentrer en contact avec les jeunes de 16 à 18 ans sans emploi ou formation afin de leur proposer un accompagnement adapté leur permettant d'intégrer une formation adaptée, d'accéder à un emploi ou un service civique. Les Missions locales seront directement chargées d'assurer le respect de cette obligation de formation en lien avec les autres acteurs pertinents.

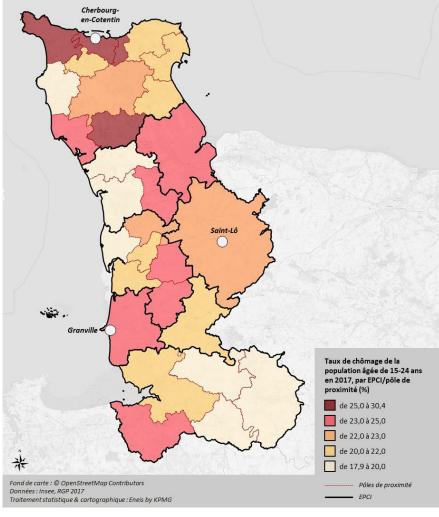


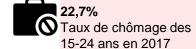
### EMPLOI UNE SITUATION FACE À L'EMPLOI QUI S'AMÉLIORE POUR LES JEUNES MANCHOIS

- Le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans dans le département (22,7%) est bien inférieur à celui observé à l'échelle nationale (27,7%) et régionale (28,8%). Parallèlement, le département affiche un taux d'activité des 15-24 ans (48,6%) très favorable. Ces indicateurs s'améliorent entre 2017 et 2019.
- Le territoire affiche cependant quelques disparités :
  - La Communauté d'agglomération du Cotentin (24%) et la CC de la Baie du Cotentin (24,1%) sont les EPCI les plus touchés par le chômage, avec notamment 25,4% de jeunes chômeurs à Cherbourg en Cotentin et 30,4% au sein du pôle de la Saire en 2017
  - A l'opposé plusieurs autres territoires présentent des taux de chômage de leur population jeune relativement bas (17,9% seulement au sein du pôle de Val de Sée notamment)
- Cela étant, ces indicateurs d'activité favorables ne doivent pas occulter le fait que de nombreux jeunes effectuent leurs études supérieures hors du département, et sont donc potentiellement amenés à vivre leur période de recherche d'emploi ailleurs.

#### Situation économique de la population âgée de 15 à 24 ans en 2017







24% en 2016 23,9% en 2015







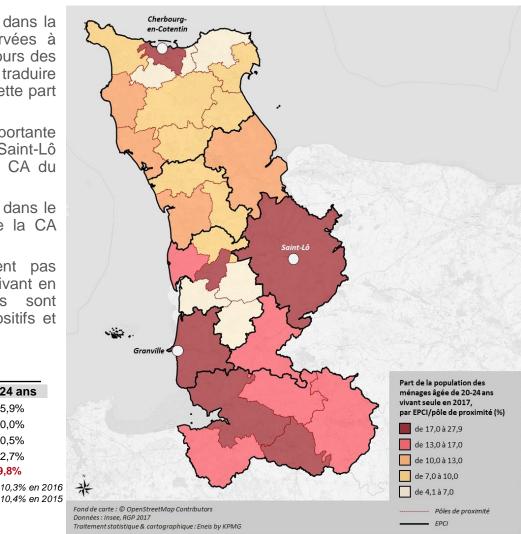
### LOGEMENT

### UNE PART IMPORTANTE DE JEUNES VIVANT SEULS DANS LE SUD DU TERRITOIRE ET DANS LES TERRITOIRES URBAINS

- La part des jeunes de 15 à 24 ans vivant seuls dans la Manche (9,8%) est inférieure aux parts observées à l'échelle nationale (12,7%) et en diminution au cours des 3 années de l'Observatoire. Cet indicateur peut traduire une forme d'accès à l'autonomie des jeunes et cette part diffère selon les territoires du département :
  - La part de jeunes vivant seuls est plus importante dans les territoires urbains du département (Saint-Lô Agglo avec 12,7%, Granville avec 10,7% et CA du Cotentin avec 10,3%)
  - Les jeunes vivent également davantage seuls dans le sud du département, notamment au sein de la CA Mont-Saint- Michel-Normandie (8,5%).
- Bien que des jeunes vivant seuls ne soient pas nécessairement plus en difficulté que d'autres (vivant en famille, en couple ou en colocation), ils sont potentiellement moins en contact avec les dispositifs et structures favorisant l'insertion et la mobilité.

#### Part des jeunes de 15 à 24 ans vivants seuls en 2017

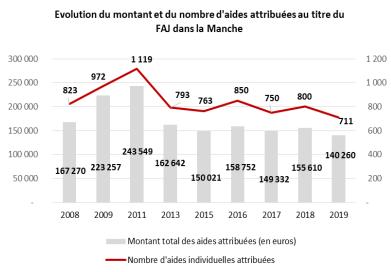
	15-19 ans	20-24 ans	15-24 ans
Calvados	8,8%	24,0%	15,9%
Orne	4,2%	17,7%	10,0%
Cotes d'Armor	4,6%	19,2%	10,5%
FRANCE METROPOLITAINE	5,9%	20,1%	12,7%
MANCHE	4,0%	17,4%	9,8%
		•	10,3% en 20



### DES AIDES ET DES DISPOSITIFS DÉVELOPPÉS SUR LE DÉPARTEMENT POUR FAVORISER L'INSERTION DES JEUNES

#### LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES, UNE AIDE POUR LES 18-25 ANS DONT LE MONTANT EST STABLE

- En 2019, le montant des aides individuelles accordées au titre du FAJ aux jeunes manchois en situation de précarité est de 140 260€. Ce montant est légèrement inférieur à celui observé au cours des 5 dernières années, et les entretiens réalisées permettent de mettre en évidence la nécessité de continuer à communiquer autour du FAJ. Une majorité de ces subventions (61%) sont attribuées dans le cadre de la subsistance, pour permettre aux jeunes de se nourrir, de s'habiller.... Les 40% restants sont des subventions d'insertion professionnelle (frais kilométriques, achats de vêtements professionnels...).
- En 2019, 711 dossiers ont été accordés au titre du FAJ dont 38 dossiers « jeunes SDF ». Un jeune peut recevoir plusieurs aides financières (exemple : subsistance et insertion).
- En plus des aides individuelles, le FAJ a pu financer 9 actions collectives en 2019 (comme en 2018). Parmi ces actions, on retrouve la création d'une micro-entreprise de ramassage de pommes sur Cherbourg, le « permis de construire sa vie », ...
- Le montant moyen attribué à chaque dossier est resté relativement stable également puisqu'il était de 197 € (195 € en 2017).



Source: enquête FAJ 2019, 2018, 2017, 2016, 2015, 2013, 2011, 2009, 2008; entretiens

### LE RSA JEUNES, POUR AIDER LES JEUNES EN SITUATION PARTICULIÈRE

- Les jeunes de moins de 25 ans peuvent également bénéficier du RSA dans des situations particulières : parent isolé ou jeune à ayant travaillé pendant deux ans à temps plein. En 2019, 642 jeunes étaient bénéficiaires du RSA dans la Manche, soit une large augmentation par rapport à 2018 (530) qui peut notamment s'expliquer par le rôle des Missions Locales en matière de référence RSA Jeunes.
- Depuis 2019, les Missions Locales sont en effet référentes en matière de RSA Jeunes: tout jeune de moins de 25 ans entrant dans le dispositif RSA est orienté vers la Mission Locale de secteur et se voit proposer un accompagnement socio-professionnel. Les bénéficiaires peuvent dans certains cas être mineurs, L'objectif visé était de 532 accompagnements annuel dans le département. Le dispositif ayant débuté en mai 2019, 313 accompagnements ont pu être réalisés, pour un total de subventions de 132 000€ réparties entre les Missions Locales.
- Les bénéficiaires du RSA Jeunes ne peuvent pas également bénéficier du FAJ ou de l'allocation Garantie Jeunes, mais peuvent néanmoins bénéficier de l'accompagnement proposé dans le cadre des Garanties Jeunes.

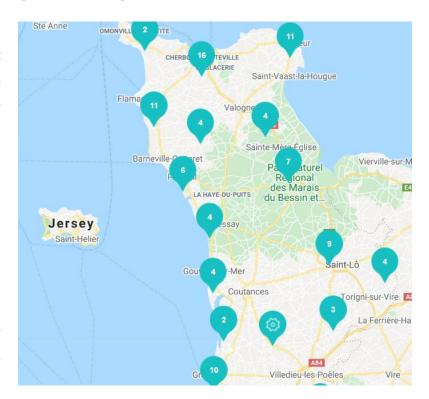




### DES AIDES ET DES DISPOSITIFS DÉVELOPPÉS SUR LE DÉPARTEMENT POUR FAVORISER L'INSERTION DES JEUNES

#### UN DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL POUR FAVORISER LA RECHERCHE D'EMPLOI

- Un site internet mis en place en 2018 et financé par le Fonds d'Aide aux Jeunes propose des emplois saisonniers tout au long de l'année. La Maison des Saisonniers (https://www.maison-saisonniers.fr/) est ainsi alimentée tous les jours grâce à un partenariat avec Pôle Emploi et des annonces déposées directement. La particularité du dispositif est de géo-localiser les offres d'emploi ainsi que les différentes possibilités de logement, de mobilité et de loisirs.
- Depuis le démarrage du site le 29 mars 2018, on compte :
  - · 141 comptes employeurs et 220 offres d'emploi déposées en direct
  - 1 332 comptes saisonniers créés et 760 CV déposés
  - 40 000 utilisateurs (81% sont de nouveaux internautes)
  - 620 000 pages visitées
- Un travail de communication autour du site a été réalisé auprès des saisonniers (participation lors de forums, etc.), bien que les entretiens réalisés mettent en lumière un travail à poursuivre en matière de visibilité du site auprès des employeurs (notamment pour augmenter le nombre d'offres proposées sur le site).

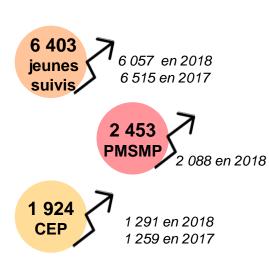


https://www.maison-saisonniers.fr/carte-interactive au 19/08/2020

## DES AIDES ET DES DISPOSITIFS DÉVELOPPÉS SUR LE DÉPARTEMENT POUR FAVORISER L'INSERTION DES JEUNES

### ZOOM SUR LES MISSIONS LOCALES : UNE AUGMENTATION DU NOMBRE DE PRESTATIONS DE CEP ET DE PMSMP IMPORTANTE POUR ENCOURAGER L'INSERTION DES JEUNES

- Comme en 2018, 5 missions locales sont recensées en 2019 sur le territoire manchois, plus précisément à Avranches, Cherbourg-en-Cotentin, Coutances, Granville et Saint-Lô.
- Ces missions locales ont accompagné 6 403 jeunes en 2019, soit 436 de plus qu'en 2018. On constate cependant une baisse par rapport à 2017 (6 515 jeunes suivis). En 2019, 2 453 périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) ont pu être réalisées dans le département (c'est 365 de plus qu'en 2018). Par ailleurs, 1 924 prestations de Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) ont été réalisées, un nombre en forte augmentation (seulement 1 291 CEP en 2018).
- D'après l'observatoire des missions locales, ces CEP en Normandie ont eu pour principaux objectifs d'acquérir de nouvelles compétences / qualifications, d'orienter les jeunes vers un autre projet professionnel mais également d'identifier, de valoriser et de faire reconnaitre des compétences. Outre les sollicitations de CEP, les missions locales de la Manche conduisent chacune leurs actions propres destinées à favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes, notamment à travers les emplois saisonniers.



### LA GARANTIE JEUNE, UN DISPOSITIF NATIONAL DE SOUTIEN AUX JEUNES DONT LE NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES AUGMENTE

- Les jeunes de 18 à 25 ans peuvent bénéficier de la Garantie Jeunes, dispositif national permettant le versement d'une allocation par l'Etat et d'un accompagnement en échange d'une assiduité du jeune dans son insertion socio-professionnelle. Des commissions « Garantie Jeunes » se réunissent chaque mois afin de traiter de situations dérogatoires à faire entrer dans le dispositif et des éventuelles sanctions liées à des comportements non appropriés des jeunes.
- En 2019, **719 jeunes** ont bénéficié d'une Garantie Jeunes, soit **2,3% des 18-25 ans**. Le nombre de jeunes touchés dans le département est en augmentation depuis plusieurs années.
- Il est possible pour un jeune bénéficiaire de la Garantie Jeunes de bénéficier également du FAJ pour des objectifs précis d'insertion professionnelle (financement du permis de conduire, etc.)

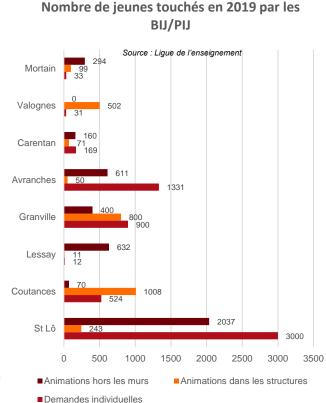


Source : CD50

# DES AIDES ET DES DISPOSITIFS DÉVELOPPÉS SUR LE DÉPARTEMENT POUR FAVORISER L'INSERTION DES JEUNES

### LES BUREAUX ET POINTS INFORMATION JEUNESSE, PREMIÈRES PORTES D'INFORMATION DES JEUNES

- Les Bureaux et Points « Information jeunesse » (BIJ/PIJ) sont des structures d'accueil des jeunes gratuites, anonymes et sans rendez-vous. Développées par les collectivités locales ou des associations, elles bénéficient du label information jeunesse délivré par la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.
- Elles informent dans tous les domaines pouvant intéresser les jeunes (métiers, formations, sports, loisirs, santé, vacances), organisent des manifestations sur la recherche d'un job d'été, le logement, les vacances, et proposent des services (accès à Internet, baby-sitting, aide au projets)
- 9 BIJ/PIJ sont répartis sur l'ensemble du département et ont touché 12 988 jeunes en 2019. L'EPCI de Villedieu Intercom est le seul à ne pas avoir de BIJ/PIJ, tandis que le BIJ de Saint-Lô est celui ayant touché le plus de jeunes en 2019. Au regard des données collectées, il n'est pas possible d'établir une comparaison entre les 3 années de l'Observatoire (2017-2018-2019).







Les thématiques les plus récurrentes dans les demandes des jeunes sont, par ordre d'importance : l'orientation et les formations ; les jobs et l'emploi ; les engagements et initiatives des jeunes ; la vie pratique (santé, logement, accès aux droits) ; les loisirs et la mobilité internationale.

### DES AIDES ET DES DISPOSITIFS DÉVELOPPÉS SUR LE DÉPARTEMENT POUR FAVORISER L'INSERTION DES JEUNES

#### UN RÉSEAU HABITAT JEUNES COUVRANT LES PRINCIPALES COMMUNES DE LA MANCHE

- En 2019, le réseau Habitat Jeune proposait 839 lits (6 de moins qu'en 2018) pour les moins de 30 ans, répartis dans 746 logements dans tout le département.
- Le réseau Habitat Jeunes apparaît plus dense dans la moitié sud du département, la moitié nord étant peu couverte en dehors de Cherbourg en Cotentin.
- L'observatoire 2020 de l'URHAJ fourni des éléments concernant les jeunes reçus dans les résidences Habitat Jeunes de la Manche en 2018 :
  - 1 692 jeunes ont été accueillis dans les résidences de la Manche en 2018 (-5% par rapport à 2017 et 2016), soit un total de 250 976 nuitées
  - Le taux d'occupation moyen des structures du département s'élève à 87% en 2018 (taux similaire à celui observé en 2017, supérieur au taux de 81% en 2016)
  - Les jeunes restent en moyenne légèrement moins de 6 mois dans la structure (durée inférieure de 11% à celle observée en 2017 et 2016)
  - Un tiers des jeunes reçus sont des femmes et 86% des jeunes ont moins de 25 ans (proportions similaires à celles observées en 2017)
  - Plus de la moitié des jeunes reçus ont le niveau Baccalauréat ou plus (proportion similaire à 2017 et 2016) et plus d'un tiers sont stagiaires de la formation professionnelle ou apprentis (+5 points entre 2017 et 2018)
  - o 72% des jeunes recherchent un logement pour se rapprocher de leur lieu de formation, d'étude, de travail ou de stage (74% en 2017 et 86% en 2016).

### Source: URHAJ Normandie 2019 FJT entre 100 et 250 places FJT entre 30 et 100 Cherbourg Antenne FJT (moins de 30 places) Services Habitat Travaux en cours ou à venir en 2019 Résidence des compagnons du devoir Résidence ou SHAJ non adhérent à l'URHAJ Coutances Granville Avranches Source: URHAJ Normandie - 2019

### DES COMITÉS LOCAUX POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES (CLLAJ)

- Les CLLAJ ont trois missions principales :
  - o Accueillir, informer et orienter les jeunes afin de leur favoriser l'accès au logement
  - o Proposer des services techniques pour trouver des réponses aux problématiques logement des jeunes (notamment gestion du budget, rapports locatifs, etc.)
  - o Susciter le partenariat local
- En 2019, 1 722 jeunes ont pu bénéficier des 5 CLLAJ du département, soit 38 de plus qu'en 2018.

-				
Source : CD50	Nombre de jeunes ayant bénéficié des CLLAJ			
Mortain-Saint-Hi (Mont-Saint-Michel-No	2	74 +	86 par rapport à 2018	
Cherbourg	3	09	+88	
Coutances	1	65	- 144	
Granville	4	34	+32	
Saint-Lô	5	40	+6	
MANCHE	1 7	722	3	

# UNE MOBILITÉ DIFFICILE DES JEUNES ET DES DISPOSITIFS POUR LA FAVORISER

#### UN ENJEU DE MOBILITÉ

- Le département ne comptant pas d'autoroute transversale (une route nationale structurante traverse néanmoins le territoire jusqu'à Cherbourg) ni de ligne de TGV, les professionnels interrogés ont pu souligner la difficulté des jeunes à se déplacer au sein du département, ce qui rend difficilement accessible les dispositifs d'insertion qui leur sont adressés.
- La part de jeunes de 15 à 24 ans habitant en Zone de revitalisation rurale, où les transports peuvent être plus difficilement accessibles encore, est de 27,5% soit quasiment un tiers de la population départementale.



#### DES ABONNEMENTS DE TRANSPORT INTRA-DÉPARTEMENTAL PEU MOBILISÉS

- Les abonnements du service MANEO sont des cartes de transport permettant de voyager entre les différentes villes du Département, délivrées par la Région Normandie et pour lesquels les moins de 26 ans disposent d'un tarif réduit de 50% (soit 231,50 € l'année).
- En 2019, 915 jeunes ont bénéficié d'un abonnement MANEO, soit 17 pour 1 000 jeunes âgés de 15 à 25 ans, un nombre similaire à celui observé en 2018 et relativement faible.

#### MOBILITÉ EUROPÉENNE

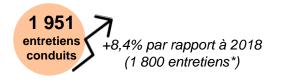
Trois professionnels labellisés « Relais Mobilité » dans le département (à Cherbourg-en-Cotentin, à Saint-Lô et à Saint-Pierre-de-Coutances) vont à la rencontre des jeunes et les accompagnent dans leurs projets de mobilité internationale (Erasmus, Erasmus +, Corps Européen de Solidarité...). Leur approche est également éducative et pédagogique autour de l'interculturalité afin de promouvoir la citoyenneté (des ateliers autour de l'importance de l'accueil, de l'interculturalité en ville et dans les quartiers).

CHERBOURG-EN-COTENTIN

# UN ACTEUR-CLÉ EN MATIÈRE DE PRÉVENTION : FOCUS SUR LA MAISON DES ADOLESCENTS

#### Une présence répartie sur l'ensemble du département, à l'exception du centre

- La Maison des Adolescents de la Manche est un lieu d'accueil anonyme et gratuit pour les adolescents et pour leur entourage. Acteur essentiel de la prévention, la Maison des Ados (ou « Mado ») propose un espace libre d'accès, d'écoute d'information et d'orientation.
- Les services de la Mado sont présents sur 13 lieux sur l'ensemble du territoire, à travers des antennes (3) et des permanences. Le centre ouest (et notamment Coutances) n'est néanmoins pas couvert.
- Entre 2018 et 2019, on observe une augmentation d'activité, sensible à la fois au travers du nombre d'entretiens conduits (1 951 en 2019, soit 8,4% de plus qu'en 2018) et du nombre de nouvelles personnes accueillies : 735 situations rencontrées en 2019, dont 616 nouvelles situations (contre 109 nouvelles situations en 2018). La majorité des entretiens conduits le sont en physique (92%). Pour faire face à l'augmentation d'activité, l'ouverture de nouvelles permanences est envisagée en 2020-2021, ainsi que la création d'une équipe mobile.





dont 616 nouvelles situations (109 en 2018\*)

\*Les données recueillies ne permettent pas la comparaison avec l'année 2017

- Les personnes reçues en entretiens sont en majorité des jeunes femmes (44%), dont une majorité relative âgée de 12 à 14 ans (44%) ou de 15 à 18 ans (38%).
- Les principales problématiques repérées par les accueillants-écoutants sont des problèmes de relations intrafamiliales, des problèmes de comportement et des difficultés au sein des établissements scolaires.

#### VALOGNES Centre Bruder, 1 rue du Léon Octeville - 02 33 72 70 67 Hôtel Dieu, rue de l'Hôtel Dieu Lundi: 14h-18h - Mardi, mercredi Lundi:14h-18h et ieudi : 13h - 18h BEAUMONT-HAGUE CARENTAN-LES-MARAIS Maison des services Publics Point Information Jeunesse 1 place de la mairie 8 rue Sivard de Beaulieu Mercredi semaine impaire 2°, 3° et 4° mardi / mois : 13h30-18h 12h30 - 15h30 **PICAUVILLE** Salle des Permanences Centre culturel Jean Lurcat Rue Pierre Guéroult Place du champ de mars 1er mardi / mois Mardi, mercredi: 12h30 - 15h30 12h45 - 18h Jeudi: 13h - 18h CÉRENCES Maison des Services Publics VILLEDIEU-7 place du Marché LES-POÊLES-2e et 4e mardi / mois : ROUFFIGNY 16h30 - 18h30 Maison des services 11 rue Pierre Paris GRANVILLE Les 2e et 4e mardi du mois de 10h à 13h Forum Jules Ferry 41 rue Saint Paul (parking par le 6 rue du Puits de la place) MORTAIN-BOCAGE Mercredi: 13h30 -Forum du Mortainais 24 rue du Rocher 18h30 1er et 3e mardi / mois: 15h - 18h **AVRANCHES** 7 rue Saint Saturnin SAINT-HILAIRE Mercredi: 13h30 - 18h30 DU HARCOUËT Maison des Services ISIGNY-LE-BUAT publics sociaux L'îlot, 2 place de la mairie 65 place Delaporte Sur rendez-vous Lundi: 15h30 - 18h30

Source : rapport d'activité 2019, Maison des Adolescents de la Manche



## PRATIQUES DE LOISIRS ET ENGAGEMENT **DES JEUNES**



#### **A RETENIR**

- Une augmentation du nombre de jeunes et d'enfants touchés par les actions des centres sociaux au cours de l'Observatoire.
- Un intérêt pour le sport marqué parmi les jeunes du département malgré une diminution des licenciés sur les trois années de l'Observatoire, qui peut aussi être liée à des modalités de calcul différentes selon les années
- Des dispositifs favorisant l'esprit d'initiative et l'engagement des jeunes (AJIR, Juniors associations, Badges de l'Engagement, ...)
- Des initiatives et des événements contribuant à renforcer la visibilité des dispositifs jeunesse (IMPEC notamment) et plusieurs évènements à destination du public jeune
- Une augmentation du nombre de bénéficiaires des chéquiers SPOT 50

#### **DONNÉES-CLÉS**

15 155

enfants et jeunes touchés par des actions des centres sociaux en 2019

13 080 en 2018 12 800 en 2017

48 284



jeunes de moins de 18 ans licenciés dans un comité sportif départemental



57 765 en 2018 62 125 en 2017



10 669 jeunes de 11 à 15 ans bénéficiaires du chéquier SPOT 50, soit 35,1% des jeunes de cette tranche d'âge

8 754 en 2018

359



jeunes sapeurs pompiers de 9 à 17 ans



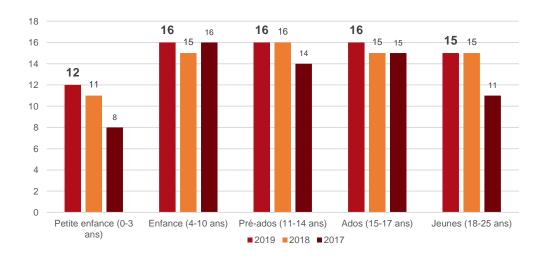
367 en 2018

#### DES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET DES DISPOSITIFS QUI FAVORISENT L'ACCÈS DES JEUNES AUX LOISIRS

#### DES CENTRES SOCIAUX DYNAMIQUES PORTANT DES ACTIONS EN DIRECTION DES ENFANTS ET DES JEUNES

- Le département de la Manche comptait en 2019 16 centres sociaux et 13 espaces de vie sociale.
- 15 155 enfants et jeunes (4-17 ans) ont été accueillis dans une structure d'animation de la vie sociale en 2019, soit plus de 2 000 de plus que l'année précédente (13 080 en 2018).
- Plus précisément, sur les 16 centres :
- Tous proposent des services en direction des 4-10 ans, alors qu'ils n'étaient que 15 l'année précédente (accueil parent-enfant, espace jeux/ludothèque, accompagnement à la scolarité, séjours, TAP/NAP, etc.)
- Tous proposent des services en direction des 11-14 ans (accompagnement de projets et de départs en vacances, animations de rue, activités culturelles et sportives, etc.)
- Tous proposent des services en direction des 15-17 ans, alors qu'ils n'étaient que 15 les années précédentes (activités culturelles, accompagnement de projets et au numérique, animation de rue, prévention santé, etc.)
- 15 proposent des services en direction des 18-25 ans (accès aux droits, accès à l'emploi, accompagnement au numérique, parentalité, citoyenneté, prévention santé, etc.), alors qu'ils n'étaient que 11 en 2017.

Nombre de centres sociaux offrant des services selon la catégorie d'âge du public



Source : SENACS

 Comme en 2018, 13 centres sociaux ont porté en 2019 un projet Animation collective jeunesse et disposaient d'un référent jeunesse. Les référents jeunes sont tous labellisés Promeneurs du Net et certains centres sociaux sont identifiés Points d'Appui pour Agir et Point d'Information Jeunesse.

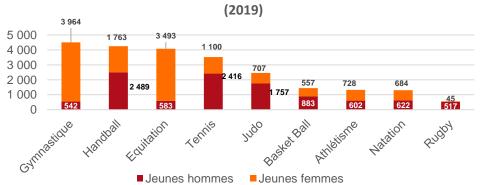




#### UN INTÉRÊT MARQUÉ POUR LE SPORT MAIS QUI SEMBLE ÊTRE EN DIMINUTION

- Le département de la Manche compte 48 284 jeunes de moins de 18 ans licenciés dans un comité sportif départemental. Si ce chiffre traduit une forte appétence pour l'activité physique chez les jeunes Manchois (47,4% des moins de 18 ans sont inscrits dans un club sportif), celle-ci a tout de même diminué depuis 2018 (la part des jeunes Manchois licenciés était alors de 56%).
- On constate en revanche une augmentation du nombre d'avantages « pratiques sportives » (anciennement appelés « chèques de pratiques sportives » utilisés au cours de la période scolaire 2019-2020, avec 6 115 chèques utilisés.
- Le département dispose d'une offre sportive diversifiée avec pas moins de 36 comités départementaux différents, dont un comité départemental handisports.
- Comme l'année précédente, les jeunes hommes sont plus largement représentés que les jeunes femmes parmi la population de licenciés et on constate une répartition genrée des choix de sport, les sports que les femmes pratiquant en majorité étant la gymnastique et l'équitation alors que les hommes se dirigent plutôt vers le handball ou le tennis.
- Les modalités de calcul des licenciés ayant pu évoluer d'une année sur l'autre, les comparaisons peuvent ne pas s'avérer pertinentes.

## Nombre de jeunes licenciés en fonction du sport et du genre

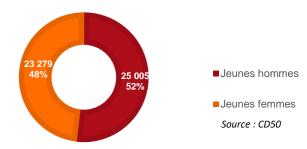


48 284

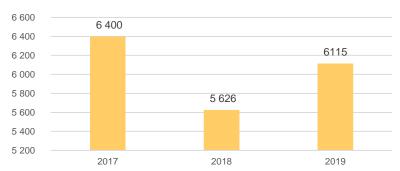
jeunes de moins de 18 ans licenciés dans un comité sportif départemental

> 57 765 en 2018 62 125 en 2017

#### Part des filles et des garçons parmi les licenciés de moins de 18 ans dans un comité sportif



#### **Evolution du nombre d'avantages "pratiques** sportives" utilisés



Source: CD50

# ZOOM SUR LES CHÉQUIERS « SPOT 50 », DISPOSITIF FAVORISANT L'ACCESSIBILITÉ AUX LOISIRS POUR LES JEUNES DE 11 À 15 ANS



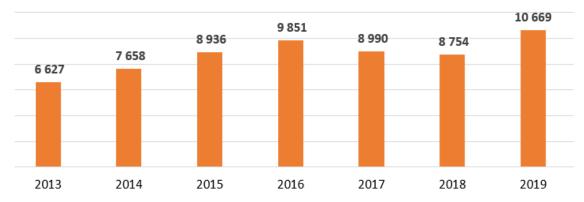
#### Une augmentation du nombre de bénéficiaires des chéquiers SPOT 50 au cours des 3 dernières années

- Les chéquiers « SPOT 50 » visent à renforcer l'accès aux loisirs grâce à des réductions tarifaires. Moyennant une participation des familles à hauteur de 15 € par année scolaire, les jeunes peuvent retirer un chéquier proposant des réductions (qui cumulées, atteignent 100 €) dans de nombreux domaines : sport, loisirs, activités artistiques, festivals/spectacles, cinéma, musées, transports... Pour certaines activités, les jeunes peuvent faire bénéficier une autre personne de la réduction, quel que soit son âge.
- En 2019, **10 669 jeunes** de 11 à 15 ans (soit 35,1% des jeunes de cette tranche d'âge ont retiré un chéquier « Spot 50 » et ont pu bénéficier du dispositif. C'est 1 915 jeunes de plus qu'en 2018, soit une augmentation de 22%. Il s'agit de l'année où le nombre de bénéficiaires est le plus élevé depuis 2013.

Source: CD50

Les bénéficiaires ont pu consommer en moyenne 23€ chacun (2017 : 28€).

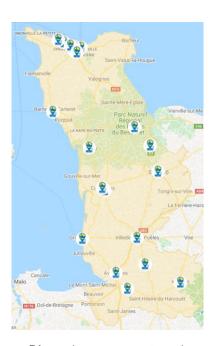
#### Evolution du nombre de 11-15 ans bénéficiaires d'un chéquier SPOT 50



### DES DISPOSITIFS FAVORISANT L'ESPRIT D'INITIATIVE ET L'ENGAGEMENT **DES JEUNES**

#### Les dispositifs AJIR et CAP d'AJIR

- Le dispositif Actions Jeunes Initiatives Responsabilités (AJIR) a pour but d'impulser, d'encourager et de valoriser la capacité d'initiative des jeunes âgés entre 11 et 25 ans au sein du département de la Manche. Le dispositif prend la forme d'une bourse. Pour être éligibles, les projets doivent être conçus et conduits par les jeunes eux-mêmes, et être d'utilité sociale et collective (ils peuvent ainsi porter sur la culture, la solidarité, le sport, l'environnement, ...).
- En 2019, on dénombrait 23 Points d'appui pour agir qui composent le réseau des accompagnateurs de projets de jeunes (contre 20 en 2017).
- 10 jeunes porteurs de projet sont passés devant un jury et 8 ont pu obtenir un financement (8 également en 2018). Toutefois, les porteurs de projet étant liés en général à un groupe constitué, on peut estimer à une trentaine de jeunes le nombre de bénéficiaires des bourses AJIR.
- La part des jeunes de 11-17 ans était de 44% (et 56% de 18-25 ans) parmi les porteurs de projet. On observe en revanche que seuls 2 projets étaient portés uniquement par des mineurs, les autres étant appuyés par une association, une institution ou un groupe d'adultes.
- Au total en 2019, ce sont 10 861€ ont pu être attribués aux jeunes (7 625 € en 2018), pour un montant moyen de 1 358€ par projet (950€ en 2018).
- Les différents partenaires ont mis en lumière le caractère relativement exigeant de la bourse AJIR, sollicitée par des jeunes globalement déjà autonomes. L'année 2019 a ainsi été consacrée à construire les contours d'une nouvelle bourse nommée « CAP d'AJIR », s'adressant à des jeunes moins autonomes qui démontreraient la volonté de s'inscrire dans une première démarche de projet. Cette bourse sera mise en place en 2020.



Réseau des accompagnateurs de projets des jeunes laliquenormandie.org

#### Les projets bénéficiaires d'une bourse AJIR en 2019

- Tournée Vélo
- Projet Sénégal
- Sommet mondial des étudiants pour le clomat
- Diffusion documentaire « Vivons autrement »
- Les pluies de Juillet
- Capitale des ruines
- Soli'darock
- Tour d'Europe à Vélo

#### Thématiques principales des projets



Culture / Art (70%)



Voyage (70%)



Environnement (60%)



ACCUEIL DE MINEURS

SCOLARITÉ, EMPLOI, INSERTION

## DES DISPOSITIFS FAVORISANT L'ESPRIT D'INITIATIVE ET L'ENGAGEMENT DES JEUNES

#### **AUTRES TYPES DE FINANCEMENT DE PROJET**

- La MSA, à travers un dispositif national (Appel à Projets Jeunes), soutient également les initiatives portées par les jeunes en milieu rural. Les 13-22 ans souhaitant mettre en place des projets collectifs en lien avec la culture, la santé et le vivre-ensemble en milieu rural peuvent ainsi répondre à un appel à projet. Néanmoins, aucun projet jeune n'a bénéficié de l'appel à projet en 2019.
- La MSA s'inscrit également dans un partenariat avec les **Maisons Familiales Rurales** (MFR) dans le cadre de l'appel à partenariat « Les jeunes s'engagent ». Dans le cadre de cet accord, 5 MFR ont proposé 7 projets en 2019. 6 ont été retenus et ont reçu une bourse à hauteur de 450€ chacun (c'est un projet de moins qu'en 2018).
- Enfin, la MSA a organisé en 2019-2020 le « Concours Pré Vert » ayant pour objectif de sensibiliser et responsabiliser les jeunes ruraux à leur citoyenneté actuelle et future. La thématique choisie pour cette édition était axée sur les addictions, avec pour titre « Affiche tes convictions ». Ce concours a cependant été impacté par la crise sanitaire.
- Des bourses locales à destination des jeunes sont ailleurs proposées par certaines collectivités (Saint-Lô, Avranches, CC Coutances Mer et Bocage, Cherbourg-en-Cotentin). La ville de Cherbourg-en-Cotentin a par exemple versé 1 650€ dans le cadre de 3 projets lauréats impliquant 13 jeunes sur son territoire.

• Des **partenaires privés** peuvent également proposer des bourses de projet de jeune, comme par exemple le Crédit Mutuel (Creavenir).

« Et vous, quelle est votre vision du monde aujourd'hui ? » (MFR Granville)

Projet permettant à des jeunes de Bac Pro « Métiers de la relation client » de créer des échanges intergénérationnels avec des résidents d'une maison de retraite locale, autour d'interviews réalisées sur la thématique « quelle est votre vision du monde aujourd'hui ».

Aide au permis de conduire (Saint-Vaast-la-Hougue)

Aide financière au permis de conduire moyennant une vingtaine d'heures de bénévolat dans le milieu associatif local.

Creavenir – Challenge Jeunes (Crédit Mutuel) 34 dossiers présentés concernant 216 jeunes.





## DES DISPOSITIFS FAVORISANT L'ESPRIT D'INITIATIVE ET L'ENGAGEMENT DES JEUNES

#### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

- Sur le modèle des conseils municipaux des jeunes, le Département a mis en place fin 2018 un Conseil départemental des jeunes de 12 à 14 ans qui peuvent candidater librement pour un mandat de deux années scolaires. L'objectif est de favoriser l'implication des jeunes dans des projets locaux et départementaux, et la construction de la vie citoyenne (par exemple des forums de mini-entreprise ou de junior associations, des activités de création de liens entre les jeunes et les personnes âgées en maison de retraite...). Les conseillers jeunes se réunissent une à deux après-midi par an en assemblée plénière et en commission cinq fois par an.
- Les conseillers étant mandatés pour 2 ans, le nombre de jeunes et leur origine par EPCI est identique en 2018 et en 2019 : 54 jeunes sont titulaires et 7 sont remplaçants au sein du Conseil départemental des jeunes. Le profil des jeunes est relativement divers (issus de collèges publics, privés, de maisons familiales rurales, d'établissements médico-éducatifs). Les jeunes proviennent de l'ensemble du département, même si on n'observe aucun jeune provenant de la CC Côte Ouest Centre Manche.



Nombre de jeunes du CDJ par EPCI	
Communauté d'agglomération du Cotentin	15
Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie	11
Communauté d'agglomération Saint-Lô Agglo	6
Communauté de communes Coutances Mer et Bocage	5
Communauté de communes de la Baie du Cotentin	4
Communauté de communes Granville Terre et Mer	2
Communauté de communes Villedieu Intercom	11
Total MANCHE	54



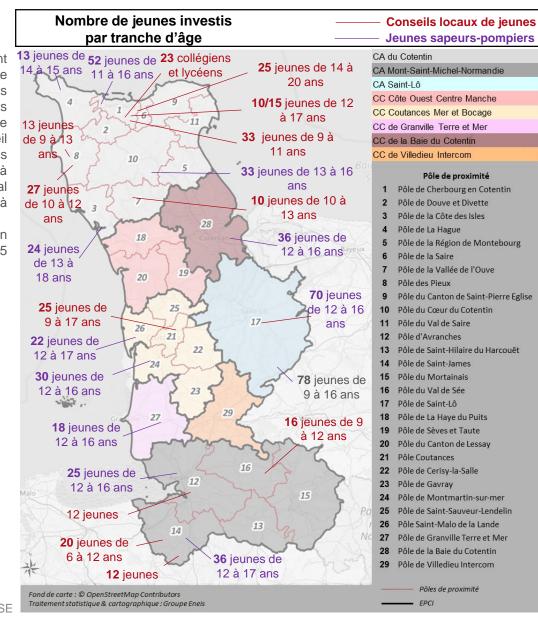
## DES DISPOSITIFS FAVORISANT L'ESPRIT D'INITIATIVE ET L'ENGAGEMENT DES JEUNES

#### **CONSEILS LOCAUX DE JEUNES**

- Au sein du département, plusieurs collectivités ont également mis en place des conseils d'enfants ou de jeunes afin de favoriser l'engagement citoyen. Les conseils mis en place varient dans leur configuration et dans les profils des participants : ainsi le conseil de Flamanville s'adresse à des enfants de 9 à 13 ans tandis que le conseil de Coutances s'adresse à des jeunes de 9 à 17 ans. Les jeunes représentés peuvent être nommés suite à un appel à candidature (c'est le cas au sein du Conseil départemental des jeunes) ou bien être élus comme c'est le cas à Coutances.
- Un Conseil Régional des Jeunes a également vu le jour en 2019 et compte 30 membres de 15 à 25 ans, dont 5 manchois.

#### **JEUNES SAPEUR-POMPIERS**

- Les jeunes de 9 à 17 ans ont la possibilité d'être bénévoles en tant que jeunes sapeurs pompiers sur le temps périscolaire ou en option dans le cursus scolaire. A l'issue de 4 sessions de formation animées par des animateurs professionnels ou ayant reçu une formation spécifique, les jeunes sapeurs-pompiers peuvent ensuite passer le Brevet National de Jeunes-Pompiers, qui les dispensera d'une partie de la formation initiale nécessaire pour devenir sapeur-pompier volontaire. Le dispositif est piloté par le Service Départemental d'Incendie et de Secours en lien avec les collèges et lycées.
- Au total au 31 décembre 2019, 359 jeunes de 9 à 17 ans étaient inscrits en tant que jeunes sapeurs-pompiers, dont 33% (118) de jeunes filles. C'est 8 jeunes de moins qu'en 2018 (367), une diminution qui peut notamment être liée à des enjeux d'encadrement sur certains territoires.



### DES DISPOSITIFS FAVORISANT L'ESPRIT D'INITIATIVE DES JEUNES

#### MINI-ENTREPRISES

• L'association Entreprendre pour Apprendre (EPA) déploie des simulations de mini-entreprises sur le temps scolaire pour les élèves de 4ème et de 3ème. A partir d'une question posée par un partenaire, les jeunes tentent de développer un produit ou un service pour y répondre collectivement. Sur l'année scolaire 2019-2020, 12 mini-entreprises ont pu être mises en place (soit 3 de moins qu'en 2018).

#### **COOPÉRATIVES JEUNESSE DE SERVICES**

• Les Coopératives Jeunesse de Services (CJS) sont des projets d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif qui accueillent des 16-18 ans pendant l'été, certains étant déscolarisés. Accompagnés de deux animateurs, les groupes de jeunes mettent en œuvre des services aux habitants afin de gagner un petit revenu pendant l'été (repassage, gardiennage, travaux d'entretien de peinture...) Les CJS existent au niveau national et sont pilotés dans la Manche par Crescendo et Interaction et en lien avec les partenaires du territoire à travers un système de parrainage et un comité local. Comme en 2018, deux CJS étaient recensés en 2019 : une à Cherbourg (8 jeunes) et une à Saint-Lô (10 jeunes), les jeunes provenant en général des structures d'accueil collectif de mineurs.

#### JUNIOR ASSOCIATIONS

- La Junior Association est un dispositif créé en 1998 qui permet à tout groupe de jeunes de 11 à 18 ans souhaitant créer une ou plusieurs activités communes de se constituer en Junior Association –et de bénéficier de droits similaires à une association loi 1901- et de demander l'habilitation au Réseau National (RNJA). Ce dispositif permet de simplifier les démarches administratives de constitution d'association, de bénéficier d'une carte bancaire, etc.
- La ligue de l'Enseignement, qui appartient au Réseau National, est un Relais Départemental des JA de Normandie. A ce titre, elle encourage la mise en réseau des groupes de Jeunes de la Manche à travers l'organisation de manifestations, et a aussi un rôle de conseil et d'accompagnement auprès des jeunes dans la conception et le pilotage de leurs projets.
- En 2018-2019, 11 Junior associations sont recensées, regroupant au total 100 membres : c'est une junior-association de plus qu'en 2018.

Exemple : Les P'tits d'Kerkos (Querqueville)

#### 28 adhérents

Association dédiée à la mise en place de projets collectifs de jeunes : sorties, séjours, ski, tournoi de futsal, ...

#### Services civiques

• Créé en 2010, le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans (élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap), sans condition de diplôme. Il permet, sur une durée de 6 à 12 mois au sein d'une collectivité (en France ou à l'étranger), de s'impliquer sur un projet collectif au service de la population. Fin décembre 2019, 314 jeunes résidant dans la Manche sont en service civique (467 en 2018), soit une diminution par rapport à 2018 (-33%). Parmi eux, 160 effectuaient un service civique « Solidarité » et 89 un service « Education pour tous ».

## UNE VOLONTÉ DE PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT DES JEUNES

#### **IMPEC**

- La Ligue de l'enseignement ainsi que la Caf, la MSA, la DDCS et le Département ont pris l'initiative d'organiser un événement annuel de valorisation des dispositifs en faveur des jeunes.
- En 2019, l'événement « Initiative Motivation Participation Engagement Citoyenneté » (IMPEC) à Coutances s'est adressée aux professionnels de la Jeunesse ainsi qu'aux élus, dans l'objectif de renforcer l'interconnaissance des acteurs entre eux, favoriser les synergies et identifier la plus-value de l'accompagnement des projets de jeune.
- 126 participants se sont retrouvés lors de cet évènement, dont 10 élus et 116 professionnels. Le développement d'évènements IMPEC locaux est ainsi envisagé à l'échelle de chaque EPCI dans les prochaines années.

#### **ÉVÉNEMENTS LOCAUX EN DIRECTION DES JEUNES**

- D'autres événements mis en place au niveau local permettent de mettre en valeur les jeunes et attirent des jeunes de l'ensemble du département.
  - A **Saint-Lô** en avril, le Festival Jeunes en Scène offre la possibilité aux jeunes de 11 à 25 ans de s'exprimer à travers différentes pratiques artistiques.
  - L'agglomération de Saint-Lô organise également un **forum** « **Partir à l'étranger** » permettant aux jeunes de rencontrer en un seul lieu des organismes susceptibles d'être source d'informations pour la mobilité internationale.
  - En clôture du **Urban Show** (fête des pratiques urbaines à Cherbourg), le **festival I.Co Fest** est initié par les jeunes en direction des jeunes et propose des animations à haute sensation, des activités numériques et robotique et des stands en lien avec l'engagement social.
  - « Les pluies de juillet » organisées par Villedieu Intercom, sont un festival organisé par des jeunes afin d'engendrer une mobilisation générale en faveur d'une transition écologique et sociale.
  - Enfin, la ville de Montmartin sur Mer permet la découverte de groupes musicaux et artistes grâce à l'évènement « Chauffer dans la Noirceur ».

#### **DISPOSITIF DE BADGES NUMÉRIQUES**

- Le dispositif de Badges Numériques a pour objectif de reconnaitre le parcours d'engagement des jeunes à travers les compétences informelles ayant pu être acquises grâce à un engagement associatif, BAFA, PSC1...II s'agit d'une icône contenant des données relatant les compétences acquises.
- Des « Badges de l'Engagement » ont également été mis en place en 2018, afin de reconnaitre les compétences acquises lors de services civiques ou au sein de juniors associations.

## Nombre de détenteurs des Badges de l'Engagement







GROUPE ENEIS

#### **A RETENIR**

- Un accompagnement à l'usage d'Internet mis en œuvre par le CEMEA auprès des jeunes en classe de 5ème et dont le nombre de bénéficiaires a augmenté
- Une augmentation du nombre de Promeneurs du Net et des Promeneurs du Net en contact avec davantage de jeunes par rapport aux années précédentes, malgré un vieillissement tendanciel du public touché

	données-clés
864	Collégiens en classe de 5ème bénéficiaires du dispositif « Internet on en parle » pour 5 987 jeunes de 12 ans, soit 144 bénéficiaires pour 1 000 jeunes de cet âge (51 en 2018)
85	promeneurs du net au sein du département de la Manche pour 49 354 jeunes de 15 à 25 ans, soit 1 PdN pour 580 jeunes (1 pour 726 en 2018)

### LES PRATIQUES NUMÉRIQUES DES JEUNES MANCHOIS

Dans le cadre du dispositif régional Education aux écrans, les centres d'entraînement aux méthodes éducatives (CEMEA) ont conduit en 2019 une enquête auprès de 2 000 jeunes de 14 à 20 ans sur leurs pratiques numériques.

Les répondants étant pour la plus grande partie âgés de 15 ans (62%) ou 16 ans (20%).

#### DES JEUNES MANCHOIS TRÈS CONNECTÉS, MAIS LÉGÈREMENT MOINS QU'À L'ÉCHELLE RÉGIONALE



90% sont **équipés de smartphones** 90% en 2018



82% utilisent Internet **plusieurs fois par jour** 83% en 2018

Seuls 1% des jeunes indiquent **ne pas avoir internet chez eux** (1,35% en 2018)



#### Les activités principales des jeunes sur Internet :

- · télécharger ou écouter de la musique,
- · consulter des profils sur les réseaux sociaux,
- · télécharger ou regarder des séries ou des films,
- utiliser une messagerie instantanées



Des modalités d'information essentiellement basées sur les réseaux sociaux (pour 81% des jeunes et la télévision (pour 75% des jeunes). Par ailleurs, c'est la télévision qui est considérée comme la source d'information la plus fiable pour 38,5% des jeunes (37% en 2018), la presse écrite étant la source la plus fiable pour 17% des jeunes seulement.



Les sites les plus utilisés :

- Youtube (91%)
- Google (89%),
- Sites commerciaux (43%),

Les **réseaux sociaux** les plus utilisés : En 2018 : Snapchat (82%), 80%



- Instagram (82%), 74%
- Facebook (50%), 60%
- Twitter (30%), 27%
- Tik Tok (28%) 19%



Les trois quarts des jeunes indiquent n'avoir rien créé sur internet cette année ou l'année dernière. 7% des jeunes indiquent avoir créé une chaine de diffusion vidéo cette année ou l'année dernière (10% en 2018).



**Un tiers** des jeunes indiquent jouer régulièrement à des jeux en réseau (souvent 22,5% ou tous les jours 15,5%), des proportions similaires à celles observées en 2018.

Source: CEMEA, 2019

### LES PRATIQUES NUMÉRIQUES DES JEUNES MANCHOIS

#### DES RISQUES LIÉS À L'UTILISATION D'INTERNET

La grande accessibilité des jeunes au numérique incombe toutefois de nombreux risques (addictions, harcèlement, protection des données, contenus violent ou choquant, jeux en ligne...) qu'il convient de prévenir le plus tôt possible (23% des jeunes ont créé un compte Facebook avant 11 ans et 33% ont créé leur compte Snapchat avant 13 ans).



#### Importance d'Internet dans la vie des jeunes

Plus des trois quart des jeunes ont indiqué que Internet leur manquerait s'ils ne pouvaient se connecter pendant une semaine (34% beaucoup, 21,5% assez et 29% un peu)



#### Harcèlement

6,5% des jeunes indiquant avoir rencontré des **problèmes de harcèlement sur Internet** (proportion similaire à 2018) et 53,5% avoir été **contacté par un pseudo qu'ils ne connaissaient pas** (49% en 2018).

#### Confidentialité des données



Des jeunes vérifiant rarement leurs **paramétrages de confidentialité** sur les réseaux sociaux (48% « quand j'y pense », 29% jamais)

2018 : 44% « quand j'y pense » ; 35% jamais



50% indiquent que **leurs stories Snapchat sont** visibles à plus de **80 personnes** (51% en 2018)



Un usage de l'argent pour les jeux en ligne très restreint, les trois quarts ne dépensant rien et 85% ne jouant jamais à des jeux d'argent sur Internet (NB : interdit pour les mineurs)



Les **problèmes rencontrés sur Internet** cette année par les jeunes :

- Publicité (21,4%)
- Virus (13%)
- Fausses informations (13%)
- Escroquerie (5%)
- Insultes (11%)
- Images violentes / choquantes (10,5%)

Le site sur lequel les jeunes ont rencontré le plus de problèmes est Instagram (20%). Par ailleurs, face à ces problèmes, 40% des jeunes indiquent n'avoir « rien fait ». 20% ont réagi en bloquant le message ou l'auteur du message problématique.



Une faible limitation de l'utilisation d'Internet par les parents : seul un tiers (31%) des jeunes indiquent qu'il y a des moments où leurs parents leur demandent de ne pas aller sur Internet et un quart (25%) que leurs parents leur imposent des limites d'utilisation de leur téléphone. Ces proportions sont similaires à celles observées en 2018.

Par ailleurs, 63% des jeunes indiquent avoir créé un compte Snapchat à l'âge de 13 ans ou avant.

Source: CEMEA

### UNE EXTENSION DE LA PRÉVENTION EN LIGNE

#### LES PROMENEURS DU NET

Il s'agit d'une extension du métier des professionnels de la jeunesse sur les réseaux sociaux. Ceux-ci assurent ainsi une présence éducative sur Internet. On dénombre 85 promeneurs du net (PdN) au sein du département de la Manche en 2019 (contre 69 en 2018).

- La grande majorité des PdN de la Manche sont des animateurs jeunesse (75%), à 59% des femmes. Les PdN sont employés majoritairement par les communes ou par des associations.
- Tous les PdN ont un compte dédié sur Facebook. Les Promeneurs constatent néanmoins avoir de moins en moins d'interactions sur ce réseau social (ou restreintes aux jeunes adultes). Snapchat et Instagram sont davantage utilisés pour toucher les jeunes, les PdN indiquant également utiliser les SMS.
- Les PdN cumulent environ 20 000 heures de permanence sur le net en 2019.
   70% de ce temps est passé en ligne, et 30% hors ligne. Cela représente une moyenne de 230h par PdN.
- Face au succès du dispositif, une expérimentation autour des PdN parentalité a été lancée (voir rapport Parentalité). Par ailleurs, 8 groupes locaux de Promeneurs du Net se sont mis en place, répartis dans toute la Manche. Un travail sur la valorisation des compétences acquises par les PdN a également abouti à la création de « Badges numériques » (« open badges »).

### Public atteint

Les PdN ont **approximativement 25 000 « amis »** au total (dont 51% de garçons). 62% de ces « amis » du réseau sont des jeunes âgés de 15-24 ans, le cœur de cible du dispositif. Ces « amis » (notamment sur facebook) ont ainsi accès à l'information diffusée par les PdN, mais les PdN ne discutent qu'avec environ 20% de leurs amis au cours de l'année.

Les relations pouvant durer plusieurs années, certains jeunes touchés dès le lancement du dispositif en 2012 sont toujours « amis » avec les PdN, ce qui implique un vieillissement tendanciel du public touché.



Promeneurs du Net Jeunesse

69 en 2018 ; 74 en 2017



PdN pour 580 jeunes



20 000

Heures de permanence



25 000

« Amis » des PdN

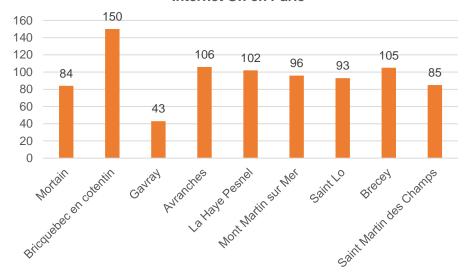
#### Les thématiques abordées

- Thématique « Professionnel » : 30%
- Thématique « Scolaire » : 8%
- Thématique « Loisirs » : 36%
- Thématique « Personnel » : 18%
- Thématique « Familial » : 8%

#### « INTERNET ON EN PARLE »

- Les centres d'entraînement aux méthodes éducatives (CEMEA) ont mis en place un projet d'accompagnement des jeunes en classe de 5ème dans leur utilisation d'Internet. L'objectif étant l'acquisition et/ou le renforcement d'un certain nombre de compétences : esprit critique, identification d'une information fiable, connaissance des droits et des devoirs sur Internet.
- Au cours du premier semestre de l'année 2019, 864 collégiens, répartis au sein de 35 classes de collégiens, ont bénéficié de ce dispositif en 2019. C'est près de trois fois plus qu'en 2018 (312 collégiens bénéficiaires dans 13 classes), et cela représente 144 bénéficiaires sur 1 000 jeunes de 12 ans (contre 51 en 2018).
- Cette action a cependant pris fin et n'a pas été reconduite sur l'année scolaire 2019-2020.

#### Nombre d'élèves concernés par le dispositif Internet On en Parle



864

Collégiens en classe de 5<sup>ème</sup> bénéficiaires du dispositif « Internet on en parle » pour 5 987 jeunes de 12 ans, soit 144 bénéficiaires pour 1 000 jeunes de cet âge

(312 en 2018 et 495 en 2017)



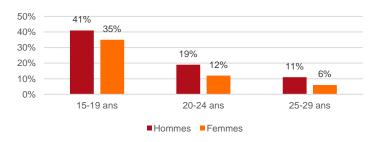
## LA SANTÉ DES JEUNES

## LA SANTÉ DES JEUNES

#### DES JEUNES PRÉSENTANT DES RISQUES EN MATIÈRE DE SANTÉ

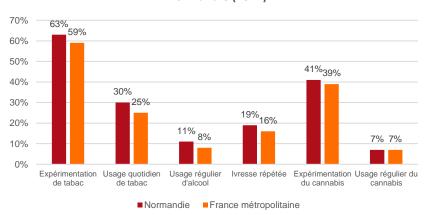
- La santé des jeunes étant un élément constitutif de leur bonne insertion sociale et de leur bien-être, il convient de comparer quelques données-clés des jeunes manchois –issues de l'Observatoire régional de santé.
- D'après les données de l'Assurance maladie, un jeune normand sur cinq n'a pas de médecin traitant (les jeunes hommes plus fréquemment que les jeunes femmes). Il est toutefois à noter que malgré l'absence de déclaration d'un médecin traitant, une majorité de jeunes a consommé des soins dans les 24 mois précédents l'enquête.
- Selon l'enquête Santé en Missions Locales de Normandie, 16% des jeunes ont renoncé à des soins soit pour des motifs financiers (71% des répondants), soit par manque de temps (47%), soit encore par manque d'information sur le professionnel à consulter (40%).
- Par ailleurs, les jeunes normands présentent des pratiques de consommation de substances psychoactives plus développées qu'à l'échelle nationale, particulièrement au regard du tabac (30% des normands déclarent un usage quotidien du tabac contre 25% à l'échelle métropolitaine) et de l'alcool (19% témoignent d'une ivresse répétée, alors que la moyenne nationale est de 16%).

#### Part des jeunes sans médecin traitant en 2019



Source : Observatoire régional de santé, « la santé observée en Normandie ; La santé des jeunes » ; Septembre 2019

## Niveaux d'usage de substances psychoactives à 17 ans en Normandie (2017)



Source : Observatoire régional de santé, « la santé observée en Normandie ; La santé des jeunes » ; Septembre 2019



## ANNEXE : CAPACITÉS D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE



### **ACCUEIL PENDANT LES VACANCES**

Capacité d'accueil déclaré pour 100 enfants de moins de 6 ans par EPCI – sources DDCS, INSEE RGP 2017

			Péı	riode		
	Toussaint	Noël	Hiver	Printemps	Juillet	Août
CA du Cotentin	9,1	1,6	8,9	0,3	5,9	4,8
CA Mont-Saint-Michel-Normandie	14,3	4,5	14,1	0,0	15,1	12,6
CA Saint-Lô Agglo	11,0	6,4	10,8	0,0	12,0	10,0
CC Côte Ouest Centre Manche	11,9	0,0	11,7	0,0	15,1	11,7
CC Coutances Mer et Bocage	13,9	4,8	12,2	0,0	14,4	11,8
CC de Granville, Terre et Mer	17,0	5,7	16,9	0,0	20,9	14,9
CC de la Baie du Cotentin	7,0	0,0	8,1	0,0	8,1	8,1
CC de Villedieu Intercom	11,6	0,0	11,6	0,0	11,6	11,6
Total général	11,4	3,3	11,2	0,1	11,0	9,1

Les données portant sur l'année scolaire 2019-2020, il est normal que la période de printemps apparaisse creuse, puisqu'elle correspond à la période de confinement liée à la crise sanitaire COVID-19.



## **ACCUEIL PENDANT LES VACANCES**

Capacité d'accueil déclaré pour 100 enfants de moins de 6 ans par pôle de proximité- sources DDCS, INSEE RGP 2017

		Péri	iode	
	Hiver	Printemps	Juillet	Août
Pôle Coutances	11,8	0,0	13,5	10,1
Pôle d'Avranches	14,3	0,0	12,9	12,3
Pôle de Cerisy-la-Salle	9,2	0,0	9,2	9,2
Pôle de Cherbourg en Cotentin	8,5	0,7	5,0	4,4
Pôle de Douve et Divette	10,2	0,0	11,8	8,5
Pôle de Gavray	13,6	0,0	16,9	13,6
Pôle de Granville Terre et Mer	16,9	0,0	20,9	14,9
Pôle de la Baie du Cotentin	8,1	0,0	8,1	8,1
Pôle de la Côte des Isles	12,3	0,0	11,9	11,9
Pôle de La Hague	15,1	0,0	10,4	10,4
Pôle de La Haye du Puits	7,9	0,0	16,8	7,9
Pôle de la Région de Montebourg	10,5	0,0	0,0	0,0
Pôle de la Saire	8,7	0,0	0,0	0,0
Pôle de la Vallée de l'Ouve	4,6	0,0	0,0	0,0
Pôle de Montmartin-sur-mer	11,2	0,0	15,0	11,2
Pôle de Saint-Hilaire du Harcouët	8,5	0,0	10,6	6,4
Pôle de Saint-James	15,0	0,0	16,3	16,3
Pôle de Saint-Lô	10,8	0,0	12,0	10,0
Pôle de Saint-Sauveur-Lendelin	10,6	0,0	15,9	15,9
Pôle de Sèves et Taute	12,7	0,0	18,1	17,0
Pôle de Villedieu Intercom	11,6	0,0	11,6	11,6
Pôle des Pieux	12,0	0,0	11,8	6,3
Pôle du Canton de Lessay	10,2	0,0	9,2	8,2
Pôle du Canton de Saint-Pierre Eglise	7,1	0,0	0,0	0,0
Pôle du Cœur du Cotentin	4,1	0,0	2,3	2,3
Pôle du Mortainais	14,3	0,0	16,6	10,9
Pôle du Val de Saire	13,1	0,0	13,1	10,5
Pôle du Val de Sée	18,4	0,0	26,0	19,0
Pôle Saint-Malo de la Lande	23,8	0,0	23,8	17,9
Total général	11,2	0,1	11,0	9,1



Capacité d'accueil déclaré pour 100 enfants de moins de 6 ans par EPCI – sources DDCS, INSEE RGP 2017

	Lundi-Matin	Lundi-Pause méridienne	Lundi-Après- midi	Mardi-Matin	Mardi-Pause méridienne	Mardi-Après- midi	Mercredi-Matin	Mercredi-Pause méridienne	Mercredi-Après- midi
CA du Cotentin	19,7	25,2	26,5	19,7	25,2	31,0	18,7	22,3	11,9
CA Mont-Saint-Michel-Normandie	17,2	27,1	25,6	19,0	28,9	27,4	28,3	18,1	18,3
CA Saint-Lô Agglo	5,3	3,1	7,4	5,3	1,6	7,4	4,1	2,7	2,7
CC Côte Ouest Centre Manche	33,7	17,1	56,0	33,7	17,1	59,1	23,9	12,2	14,4
CC Coutances Mer et Bocage	19,9	2,8	20,3	19,9	2,8	20,3	11,8	10,5	10,5
CC de Granville, Terre et Mer	40,8	34,3	40,8	40,8	34,3	40,8	19,0	17,7	19,0
CC de la Baie du Cotentin	7,3	0,0	7,3	7,3	0,0	7,3	5,8	5,8	5,8
CC de Villedieu Intercom	38,0	38,0	38,0	38,0	38,0	38,0	11,6	11,6	11,6
Total général	19,1	19,5	24,4	19,4	19,5	26,6	16,7	15,4	11,7

	Jeudi-Matin	Jeudi-Pause méridienne	Jeudi-Après- midi	Vendredi-Matin	Vendredi- Pause méridienne	Vendredi-Après- midi	Samedi-Matin	Samedi-Pause méridienne	Samedi-Après- midi
CA du Cotentin	19,7	25,2	31,2	19,7	25,2	30,2	0,0	0,0	0,0
CA Mont-Saint-Michel-Normandie	17,2	27,1	25,6	17,2	27,1	25,8	1,5	1,5	1,6
CA Saint-Lô Agglo	5,3	3,1	7,4	5,3	1,5	5,9	0,0	0,0	0,0
CC Côte Ouest Centre Manche	33,7	17,1	65,0	33,7	17,1	56,1	0,0	0,0	0,0
CC Coutances Mer et Bocage	19,9	2,8	20,3	19,9	2,8	20,3	0,0	0,0	0,0
CC de Granville, Terre et Mer	40,8	34,3	40,8	40,8	34,3	40,8	0,0	0,0	0,0
CC de la Baie du Cotentin	7,3	0,0	7,3	7,3	0,0	7,3	0,0	0,0	0,0
CC de Villedieu Intercom	38,0	38,0	38,0	38,0	38,0	38,0	0,0	0,0	0,0
Total général	19,1	19,5	26,6	19,1	19,2	25,6	0,3	0,3	0,3



Capacité d'accueil déclaré pour 100 enfants de moins de 6 ans par pôle de proximité – sources DDCS, INSEE RGP 2017 (1/2)

	Lundi-Matin	Lundi-Pause méridienne	Lundi-Après- midi	Mardi-Matin	Mardi-Pause méridienne	Mardi-Après- midi	Mercredi-Matin	Mercredi-Pause méridienne	Mercredi-Après- midi	Jeudi-Matin	Jeudi-Pause méridienne	Jeudi-Après- midi
Pôle Coutances	10,5	0,0	10,5	10,5	0,0	10,5	15,2	15,2	15,2	10,5	0,0	10,5
Pôle d'Avranches	20,6	27,0	27,1	20,6	27,0	27,1	29,9	14,0	14,6	20,6	27,0	27,1
Pôle de Cerisy-la-Salle	18,5	0,0	18,5	18,5	0,0	18,5	9,2	0,0	0,0	18,5	0,0	18,5
Pôle de Cherbourg en Cotentin	21,4	34,5	23,9	21,4	34,5	32,5	22,4	30,7	11,6	21,4	34,5	33,1
Pôle de Douve et Divette	14,3	0,0	19,8	14,3	0,0	19,8	19,3	19,3	19,3	14,3	0,0	19,8
Pôle de Gavray	61,0	0,0	61,0	61,0	0,0	61,0	16,9	16,9	16,9	61,0	0,0	61,0
Pôle de Granville Terre et Mer	40,8	34,3	40,8	40,8	34,3	40,8	19,0	17,7	19,0	40,8	34,3	40,8
Pôle de la Baie du Cotentin	7,3	0,0	7,3	7,3	0,0	7,3	5,8	5,8	5,8	7,3	0,0	7,3
Pôle de la Côte des Isles	21,7	0,0	21,7	21,7	0,0	21,7	12,8	12,8	12,8	21,7	0,0	21,7
Pôle de La Hague	62,8	109,5	111,0	62,8	109,5	123,1	62,8	52,0	29,2	62,8	109,5	123,1
Pôle de La Haye du Puits	21,1	0,0	52,6	21,1	0,0	63,2	13,2	0,0	7,9	21,1	0,0	63,2
Pôle de la Région de Montebourg	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,5	10,5	10,5	0,0	0,0	0,0
Pôle de la Saire	8,7	0,0	8,7	8,7	0,0	8,7	8,7	8,7	8,7	8,7	0,0	8,7
Pôle de la Vallée de l'Ouve	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	7,4	7,4	7,4	3,7	3,7	3,7
Pôle de Montmartin-sur-mer	10,5	0,0	10,5	10,5	0,0	10,5	11,2	11,2	11,2	10,5	0,0	10,5
Pôle de Saint-Hilaire du Harcouët	0,0	51,7	22,5	0,0	51,7	22,5	23,3	23,3	23,3	0,0	51,7	22,5
Pôle de Saint-James	12,2	12,2	12,2	12,2	12,2	12,2	11,4	9,9	9,9	12,2	12,2	12,2
Pôle de Saint-Lô	5,3	3,1	7,4	5,3	1,6	7,4	4,1	2,7	2,7	5,3	3,1	7,4
Pôle de Saint-Sauveur-Lendelin	17,7	0,0	20,3	17,7	0,0	20,3	0,0	0,0	0,0	17,7	0,0	20,3
Pôle de Sèves et Taute	15,9	0,0	15,9	15,9	0,0	37,7	35,0	19,1	19,1	15,9	0,0	37,7
Pôle de Villedieu Intercom	38,0	38,0	38,0	38,0	38,0	38,0	11,6	11,6	11,6	38,0	38,0	38,0
Pôle des Pieux	19,2	0,0	19,2	19,2	0,0	19,2	12,7	12,7	12,7	19,2	0,0	19,2
Pôle du Canton de Lessay	40,0	29,3	62,9	40,0	29,3	52,7	17,8	11,7	11,7	40,0	29,3	62,9
Pôle du Canton de Saint-Pierre Egli	22,0	0,0	22,0	22,0	0,0	22,0	5,3	5,3	5,3	22,0	0,0	22,0
Pôle du Cœur du Cotentin	9,0	16,1	21,1	9,0	16,1	21,1	3,4	10,6	5,2	9,0	16,1	21,1
Pôle du Mortainais	7,8	0,0	7,8	20,8	13,0	20,8	19,2	19,2	19,2	7,8	0,0	7,8
Pôle du Val de Saire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	7,0	7,0	7,0	0,0	0,0	0,0
Pôle du Val de Sée	41,8	49,4	61,2	41,8	49,4	61,2	59,9	37,1	37,1	41,8	49,4	61,2
Pôle Saint-Malo de la Lande	29,8	19,8	29,8		19,8	29,8	25,8	25,8	25,8	29,8	19,8	29,8
Total général	581,4	428,7	757,3	564,6	440,1	813,1	501,0	418,2	380,6	581,4	428,7	810,9



Capacité d'accueil déclaré pour 100 enfants de moins de 6 ans par pôle de proximité – sources DDCS, INSEE RGP 2017 (2/2)

	Vendredi-Matin	Vendredi- Pause méridienne	Vendredi-Après- midi	Samedi-Matin	Samedi-Pause méridienne	Samedi-Après- midi
Pôle Coutances	10,5	0,0	10,5	0,0	0,0	0,0
Pôle d'Avranches	20,6	27,0	26,0	0,0	0,0	0,0
Pôle de Cerisy-la-Salle	18,5	0,0	18,5	0,0	0,0	0,0
Pôle de Cherbourg en Cotentin	23,1	36,1	33,3	0,0	0,0	0,0
Pôle de Douve et Divette	14,3	0,0	19,8	0,0	0,0	0,0
Pôle de Gavray	61,0	0,0	61,0	0,0	0,0	0,0
Pôle de Granville Terre et Mer	40,8	34,3	40,8	0,0	0,0	0,0
Pôle de la Baie du Cotentin	7,3	0,0	7,3	0,0	0,0	0,0
Pôle de la Côte des Isles	21,7	0,0	21,7	0,0	0,0	0,0
Pôle de La Hague	53,8	100,4	108,0	0,0	0,0	0,0
Pôle de La Haye du Puits	21,1	0,0	31,6	0,0	0,0	0,0
Pôle de la Région de Montebourg	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle de la Saire	8,7	0,0	8,7	0,0	0,0	0,0
Pôle de la Vallée de l'Ouve	3,7	3,7	3,7	0,0	0,0	0,0
Pôle de Montmartin-sur-mer	10,5	0,0	10,5	0,0	0,0	0,0
Pôle de Saint-Hilaire du Harcouët	0,0	51,7	22,5	0,0	0,0	0,0
Pôle de Saint-James	12,2	12,2	12,2	0,0	0,0	0,0
Pôle de Saint-Lô	5,3	1,5	5,9	0,0	0,0	0,0
Pôle de Saint-Sauveur-Lendelin	17,7	0,0	20,3	0,0	0,0	0,0
Pôle de Sèves et Taute	15,9	0,0	37,7	0,0	0,0	0,0
Pôle de Villedieu Intercom	38,0	38,0	38,0	0,0	0,0	0,0
Pôle des Pieux	19,2	0,0	19,2	0,0	0,0	0,0
Pôle du Canton de Lessay	40,0	29,3	62,9	0,0	0,0	0,0
Pôle du Canton de Saint-Pierre Egli	22,0	0,0	22,0	0,0	0,0	0,0
Pôle du Cœur du Cotentin	9,0	16,1	21,1	0,0	0,0	0,0
Pôle du Mortainais	7,8	0,0	7,8	0,0	0,0	0,0
Pôle du Val de Saire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle du Val de Sée	41,8	49,4	68,1	13,3	13,3	13,6
Pôle Saint-Malo de la Lande	29,8	19,8	29,8	0,0	0,0	0,0
Total général	574,0	419,7	768,8	13,3	13,3	13,6



## **ACCUEIL PENDANT LES VACANCES**

Capacité d'accueil déclaré pour 100 enfants de moins de 6 à 13 ans par EPCI – sources DDCS, INSEE RGP 2017

			Pé	riode		
	Toussaint	Noël	Hiver	Printemps	Juillet	Août
CA du Cotentin	7,7	1,6	7,3	0,3	6,6	5,4
CA Mont-Saint-Michel-Normandie	7,6	2,2	6,9	0,0	8,9	6,1
CA Saint-Lô Agglo	6,6	3,7	7,2	0,0	8,3	6,9
CC Côte Ouest Centre Manche	7,1	0,0	6,4	0,0	7,8	7,8
CC Coutances Mer et Bocage	8,7	2,3	7,1	0,0	8,9	7,7
CC de Granville, Terre et Mer	9,6	3,2	9,4	0,0	14,1	10,3
CC de la Baie du Cotentin	5,5	0,0	4,4	0,0	4,4	4,4
CC de Villedieu Intercom	5,6	0,0	5,9	0,0	6,9	6,4
Total général	7,6	2,0	7,1	0,1	8,0	6,5



### **ACCUEIL PENDANT LES VACANCES**

Capacité d'accueil déclaré pour 100 enfants de moins de 6 à 13 ans par pôle de proximité-sources DDCS, INSEE RGP 2017

			Pé	riode		
	Toussaint	Noël	Hiver	Printemps	Juillet	Août
Pôle Coutances	11,0	2,5	9,5	0,0	11,5	9,5
Pôle d'Avranches	6,4	2,5	6,4	0,0	5,4	5,3
Pôle de Cerisy-la-Salle	6,5	6,2	6,2	0,0	6,5	6,5
Pôle de Cherbourg en Cotentin	8,6	1,9	7,8	0,8	7,9	7,2
Pôle de Douve et Divette	8,4	0,0	7,9	0,0	12,2	5,8
Pôle de Gavray	11,2	0,0	6,7	0,0	7,8	7,8
Pôle de Granville Terre et Mer	9,6	3,2	9,4	0,0	14,1	10,3
Pôle de la Baie du Cotentin	5,5	0,0	4,4	0,0	4,4	4,4
Pôle de la Côte des Isles	7.3	0,0	6,7	0,0	5,0	3,3
Pôle de La Hague	14,9	2,1	15,1	0,0	12,1	11,9
Pôle de La Haye du Puits	6,1	0,0	5,8	0,0	6,5	6,8
Pôle de la Région de Montebourg	5,1	0,0	5,1	0,0	0,0	0,0
Pôle de la Saire	4,1	0,0	4,4	0,0	0,0	0,0
Pôle de la Vallée de l'Ouve	3,8	0,0	3,8	0,0	0,0	0,0
Pôle de Montmartin-sur-mer	9,1	0,0	6,2	0,0	7,8	7,0
Pôle de Saint-Hilaire du Harcouët	7,8	0,0	6,4	0,0	9,4	4,7
Pôle de Saint-James	7,5	4,3	6,6	0,0	11,1	6,6
Pôle de Saint-Lô	6,6	3,7	7,2	0,0	8,3	6,9
Pôle de Saint-Sauveur-Lendelin	4,8	0,0	4,8	0,0	6,5	6,5
Pôle de Sèves et Taute	8,9	0,0	6,7	0,0	10,4	8,9
Pôle de Villedieu Intercom	5,6	0,0	5,9	0,0	6,9	6,4
Pôle des Pieux	8,7	5,6	8,3	0,0	9,2	5,9
Pôle du Canton de Lessay	5,1	0,0	5,2	0,0	5,5	6,0
Pôle du Canton de Saint-Pierre Eglise	5,8	0,0	4,8	0,0	0,0	0,0
Pôle du Cœur du Cotentin	2,5	0,9	2,2	0,0	0,9	0,9
Pôle du Mortainais	7,8	1,0	6,4	0,0	13,8	8,5
Pôle du Val de Saire	14,3	0,0	15,8	0,0	18,2	12,9
Pôle du Val de Sée	12,7	2,4	11,5	0,0	15,2	8,2
Pôle Saint-Malo de la Lande	13,0	6,8	11,2	0,0	15,8	11,5
Total général	7,6	2,0	7,1	0,1	8,0	6,5



Capacité d'accueil déclaré pour 100 enfants de moins de 6 à 13 ans par EPCI – sources DDCS, INSEE RGP 2017

	Lundi-Matin	Lundi-Après- midi	Mardi-Matin	Mardi-Après- midi	Mercredi-Matin	Mercredi-Après- midi	Jeudi-Matin	Jeudi-Après- midi	Vendredi-Matin	Vendredi-Après- midi	Samedi-Matin	Samedi-Après- midi
CA du Cotentin	13,5	19,5	13,5	22,6	13,6	8,8	13,5	24,2	13,5	22,5	0,1	0,9
CA Mont-Saint-Michel-Normandie	6,9	10,8	7,8	13,1	13,5	9,0	6,9	10,8	6,9	12,8	0,5	0,9
CA Saint-Lô Agglo	3,1	5,5	3,1	5,5	2,7	1,8	3,1	5,5	3,1	4,6	0,0	0,4
CC Côte Ouest Centre Manche	15,8	38,3	15,8	29,1	13,4	9,2	15,8	41,2	15,8	34,8	0,0	0,0
CC Coutances Mer et Bocage	10,0	10,1	10,0	10,1	5,9	5,0	10,0	10,1	10,0	10,1	0,0	0,0
CC de Granville, Terre et Mer	24,1	24,9	24,1	24,9	8,8	9,6	24,1	24,9	24,1	24,9	0,0	0,2
CC de la Baie du Cotentin	4,0	4,0	4,0	4,0	3,9	4,4	4,0	4,0	4,0	4,0	0,0	0,5
CC de Villedieu Intercom	18,5	18,5	18,5	18,5	5,2	5,2	18,5	18,5	18,5	18,5	0,0	0,0
Total général	11,0	15,3	11,1	16,4	10,0	7,1	11,0	17,2	11,0	16,4	0,1	0,2



Capacité d'accueil déclaré pour 100 enfants de moins de 6 à 13 ans par pôle de proximité – sources DDCS, INSEE RGP 2017

	Lundi-Matin	Lundi-Après-	Mardi-Matin	Mardi-Après-	Mercredi-Matin	Mercredi-Après-	Jeudi-Matin	Jeudi-Après-	Vendredi-Matin	Vendredi-Après-	Samedi-Matin	Samedi-Après-
		midi		midi		midi		midi		midi		midi
Pôle Coutances	5,9	5,9	5,9	5,9	5,5	5,5	5,9	5,9	5,9	5,9	0,0	0,0
Pôle d'Avranches	6,9	9,3	6,9	12,3	14,6	8,2	6,9	9,3	6,9	14,6	0,0	0,0
Pôle de Cerisy-la-Salle	13,4	13,4	13,4	13,4	6,5	0,0	13,4	13,4	13,4	13,4	0,0	0,0
Pôle de Cherbourg en Cotentin	16,2	18,6	16,2	23,9	18,1	9,3	16,2	27,9	17,5	26,3	0,2	1,8
Pôle de Douve et Divette	12,2	19,5	12,2	19,5	14,2	14,2	12,2	19,5	12,2	19,5	0,0	0,0
Pôle de Gavray	29,1	29,1	29,1	29,1	6,7	6,7	29,1	29,1	29,1	29,1	0,0	0,0
Pôle de Granville Terre et Mer	24,1	24,9	24,1	24,9	8,8	9,6	24,1	24,9	24,1	24,9	0,0	0,2
Pôle de la Baie du Cotentin	4,0	4,0	4,0	4,0	3,9	4,4	4,0	4,0	4,0	4,0	0,0	0,5
Pôle de la Côte des Isles	16,9	16,9	16,9	16,9	8,0	8,0	16,9	16,9	16,9	18,5	0,0	0,0
Pôle de La Hague	45,4	85,6	45,4	97,9	45,4	25,6	45,4	97,9	38,0	82,8	0,0	2,6
Pôle de La Haye du Puits	9,9	32,1	9,9	38,9	7,7	5,8	9,9	38,9	9,9	16,7	0,0	0,0
Pôle de la Région de Montebourg	0,0	0,0	0,0	0,0	5,1	5,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle de la Saire	6,5	6,5	6,5	6,5	4,1	4,1	6,5	6,5	6,5	6,5	0,0	0,0
Pôle de la Vallée de l'Ouve	2,5	2,5	2,5	2,5	6,0	6,0	2,5	2,5	2,5	2,5	0,0	0,0
Pôle de Montmartin-sur-mer	4,7	4,7	4,7	4,7	7,0	7,0	4,7	4,7	4,7	4,7	0,0	0,0
Pôle de Saint-Hilaire du Harcouët	0,0	13,3	0,0	13,3	10,7	10,7	0,0	13,3	0,0	13,3	0,0	1,2
Pôle de Saint-James	6,6	6,6	6,6	6,6	3,9	3,3	6,6	6,6	6,6	6,6	0,0	0,0
Pôle de Saint-Lô	3,1	5,5	3,1	5,5	2,7	1,8	3,1	5,5	3,1	4,6	0,0	0,4
Pôle de Saint-Sauveur-Lendelin	8,1	8,9	8,1	8,9	0,0	0,0	8,1	8,9	8,1	8,9	0,0	0,0
Pôle de Sèves et Taute	7,4	36,3	7,4	11,2	17,1	9,7	7,4	40,0	7,4	40,0	0,0	0,0
Pôle de Villedieu Intercom	18,5	18,5	18,5	18,5	5,2	5,2	18,5	18,5	18,5	18,5	0,0	0,0
Pôle des Pieux	10,9	15,2	10,9	15,2	8,4	9,2	10,9	15,2	10,9	14,7	0,0	0,0
Pôle du Canton de Lessay	19,2	33,8	19,2	26,1	11,5	8,6	19,2	33,8	19,2	33,8	0,0	0,0
Pôle du Canton de Saint-Pierre Eglise	7,6	7,6	7,6	7,6	4,0	4,0	7,6	7,6	7,6	7,6	0,0	0,0
Pôle du Cœur du Cotentin	4,8	13,7	4,8	13,7	1,6	2,9	4,8	13,7	4,8	13,7	0,0	0,0
Pôle du Mortainais	3,6	3,6	9,7	9,7	8,1	8,1	3,6	3,6	3,6	3,6	0,0	0,0
Pôle du Val de Saire	0,0	0,0	0,0	0,0	3,6	3,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle du Val de Sée	20,5	31,3	20,5	31,3	33,4	20,5	20,5	31,3	20,5	25,5	5,2	7,7
Pôle Saint-Malo de la Lande	12,9	12,9	12,9	12,9	13,5	13,5	12,9	12,9	12,9	12,9	0,0	0,0
Total général	11,0	15,3	11,1	16,4	10,0	7,1	11,0	17,2	11,0	16,4	0,1	0,6



## **ACCUEIL PENDANT LES VACANCES**

Capacité d'accueil déclaré pour 100 enfants de moins de 14 à 17 ans par EPCI – sources DDCS, INSEE RGP 2017

		Période								
	Toussaint	Noël	Hiver	Printemps	Juillet	Août				
CA du Cotentin	4,0	2,0	3,5	0,3	3,4	3,6				
CA Mont-Saint-Michel-Normandie	1,9	0,5	3,1	0,0	3,5	1,3				
CA Saint-Lô Agglo	2,1	1,5	2,2	0,0	1,9	1,2				
CC Côte Ouest Centre Manche	1,2	0,0	2,3	0,0	2,3	2,3				
CC Coutances Mer et Bocage	3,5	0,5	3,5	0,0	3,4	3,0				
CC de Granville, Terre et Mer	2,2	1,3	2,5	0,0	2,8	1,6				
CC de la Baie du Cotentin	1,4	0,0	3,1	0,0	3,5	3,5				
CC de Villedieu Intercom	5,8	0,0	5,2	0,0	5,5	4,6				
Total général	2,9	1,2	3,1	0,1	3,1	2,6				



## **ACCUEIL PENDANT LES VACANCES**

Capacité d'accueil déclaré pour 100 enfants de moins de 14 à 17 ans par pôle de proximité-sources DDCS, INSEE RGP 2017

		Période								
	Toussaint	Noël	Hiver	Printemps	Juillet	Août				
Pôle Coutances	4,8	0,0	4,8	0,0	6,4	3,2				
Pôle d'Avranches	0,6	0,0	1,7	0,0	4,6	1,0				
Pôle de Cerisy-la-Salle	4,4	4,4	4,4	0,0	4,4	4,4				
Pôle de Cherbourg en Cotentin	5,5	3,0	4,9	0,0	5,7	6,0				
Pôle de Douve et Divette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
Pôle de Gavray	1,9	0,0	4,6	0,0	4,6	9,3				
Pôle de Granville Terre et Mer	2,2	1,3	2,5	0,0	2,8	1,6				
Pôle de la Baie du Cotentin	1,4	0,0	3,1	0,0	3,5	3,5				
Pôle de la Côte des Isles	2,7	0,0	1,1	0,0	1,6	1,1				
Pôle de La Hague	14,0	5,4	13,2	0,0	9,5	10,1				
Pôle de La Haye du Puits	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
Pôle de la Région de Montebourg	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
Pôle de la Saire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
Pôle de la Vallée de l'Ouve	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
Pôle de Montmartin-sur-mer	3,4	0,0	1,5	0,0	1,5	1,5				
Pôle de Saint-Hilaire du Harcouët	7,6	3,1	5,4	0,0	0,0	0,0				
Pôle de Saint-James	0,0	0,0	5,2	0,0	5,2	3,2				
Pôle de Saint-Lô	2,1	1,5	2,2	0,0	1,9	1,2				
Pôle de Saint-Sauveur-Lendelin	6,6	0,0	6,6	0,0	3,3	3,3				
Pôle de Sèves et Taute	4,3	0,0	8,5	0,0	8,5	8,5				
Pôle de Villedieu Intercom	5,8	0,0	5,2	0,0	5,5	4,6				
Pôle des Pieux	1,8	3,3	2,4	0,0	1,2	2,7				
Pôle du Canton de Lessay	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
Pôle du Canton de Saint-Pierre Eglise	2,4	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0				
Pôle du Cœur du Cotentin	1,1	0,0	0,9	1,9	0,0	0,0				
Pôle du Mortainais	1,9	0,0	3,8	0,0	2,5	2,2				
Pôle du Val de Saire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
Pôle du Val de Sée	2,7	1,1	2,3	0,0	2,3	0,0				
Pôle Saint-Malo de la Lande	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
Total général	2,9	1,2	3,1	0,1	3,1	2,6				



Capacité d'accueil déclaré pour 100 enfants de moins de 14 à 17 ans par EPCI – sources DDCS, INSEE RGP 2017

	Lundi-Matin	Lundi-Après- midi	Mardi-Matin	Mardi-Après- midi	Mercredi-Matin	Mercredi-Après- midi	Jeudi-Matin	Jeudi-Après- midi	Vendredi-Matin	Vendredi-Après- midi	Samedi-Matin	Samedi-Après- midi
CA du Cotentin	0,0	1,1	0,0	2,0	0,6	2,7	0,0	2,0	0,0	2,6	0,1	1,8
CA Mont-Saint-Michel-Normandie	0,0	0,0	0,0	0,3	0,5	1,4	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0	1,6
CA Saint-Lô Agglo	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	0,1	0,2	0,2	0,2	0,3	0,0	1,1
CC Côte Ouest Centre Manche	1,4	1,4	1,4	1,4	2,3	2,3	1,4	1,4	1,4	1,4	0,0	0,0
CC Coutances Mer et Bocage	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
CC de Granville, Terre et Mer	0,0	0,9	0,0	0,9	0,5	1,4	0,0	0,9	0,0	0,9	0,0	2,0
CC de la Baie du Cotentin	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2
CC de Villedieu Intercom	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total général	0,1	0,6	0,1	1,0	0,5	1,5	0,1	0,9	0,1	1,3	0,0	1,3



Capacité d'accueil déclaré pour 100 enfants de moins de 14 à 17 ans par pôle de proximité – sources DDCS, INSEE RGP 2017

	Lundi-Matin	Lundi-Après- midi	Mardi-Matin	Mardi-Après- midi	Mercredi-Matin	Mercredi-Après- midi	Jeudi-Matin	Jeudi-Après- midi	Vendredi-Matin	Vendredi-Après- midi	Samedi-Matin	Samedi-Après- midi
Pôle Coutances	0,0	0.0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0.0	0,0	0,0	0,0
Pôle d'Avranches	0,0	0,0	0,0	0,6	0,5	1,7	0,0	0,0	0,0	1,2	0,0	0,0
Pôle de Cerisy-la-Salle	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,0	0,7	0,7	0,7	0,7	0,0	0,0
Pôle de Cherbourg en Cotentin	0,0	1.7	0,0	3,7	1,0	3,6	0.0	3,7	0.0	3,7	0,3	0,3
Pôle de Douve et Divette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle de Gavray	0,0	0.0	0.0	0,0	0,0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0,0
Pôle de Granville Terre et Mer	0,0	0,9	0,0	0,9	0,5	1,4	0,0	0,9	0,0	0,9	0,0	0,0
Pôle de la Baie du Cotentin	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle de la Côte des Isles	0,0	0.0	0,0	0,0	0,0	0,0	0.0	0,0	0.0	1.4	0,0	0,0
Pôle de La Hague	0,0	3,3	0,0	3,3	0,0	11,4	0,0	3,3	0,0	10,2	0,0	1,8
Pôle de La Haye du Puits	0,0	0.0	0,0	0,0	0,0	0,0	0.0	0,0	0.0	0,0	0.0	0,0
Pôle de la Région de Montebourg	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle de la Saire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle de la Vallée de l'Ouve	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle de Montmartin-sur-mer	0,0	0,0	0,0	0,0	1,5	1,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle de Saint-Hilaire du Harcouët	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle de Saint-James	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,9	0,0	0,0	0,0	1,9	0,0	1,9
Pôle de Saint-Lô	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	0,1	0,2	0,2	0,2	0,3	0,0	0,0
Pôle de Saint-Sauveur-Lendelin	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle de Sèves et Taute	0,0	0,0	0,0	0,0	8,5	8,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle de Villedieu Intercom	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle des Pieux	0,1	1,6	0,1	1,6	1,8	3,0	0,1	1,6	0,1	1,6	0,0	0,0
Pôle du Canton de Lessay	2,4	2,4	2,4	2,4	0,0	0,0	2,4	2,4	2,4	2,4	0,0	0,0
Pôle du Canton de Saint-Pierre Eglise	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle du Cœur du Cotentin	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle du Mortainais	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle du Val de Saire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle du Val de Sée	0,0	0,5	0,0	0,5	2,3	3,7	0,0	0,5	0,0	0,5	0,0	0,5
Pôle Saint-Malo de la Lande	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total général	0,1	0,6	0,1	1,0	0,5	1,5	0,1	0,9	0,1	1,3	0,0	0,2











Votre contact : Marion HAJDENBERG, senior manager